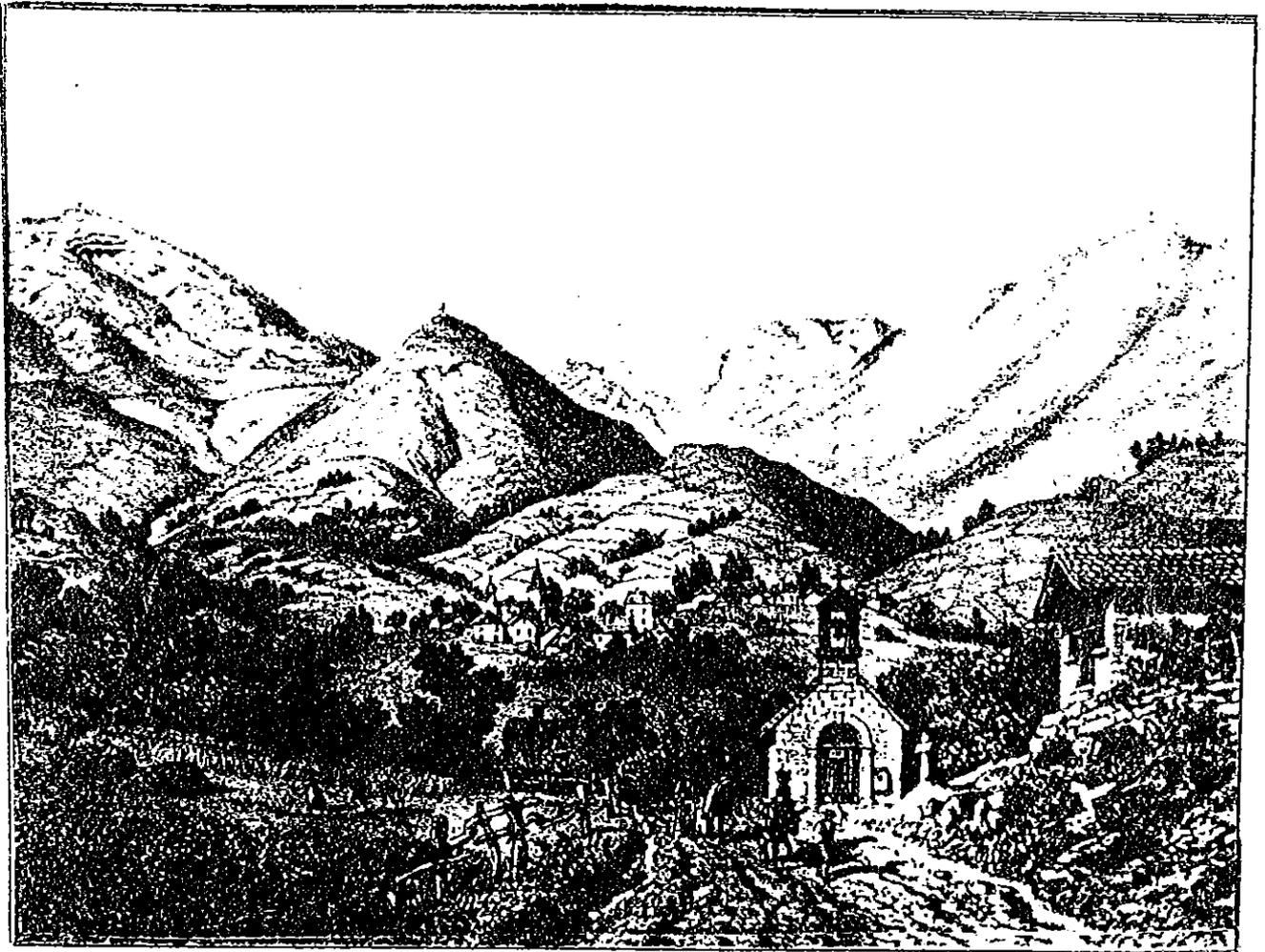


Marcant Roger

LE PETIT CORPATUS



VILLAGE DE LA SALETTE

SEPTEMBRE 1996

N° 138

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL -

DU 31 Août 1996

CONVOCATION DU : PRESENTS : MM. CARDIN , ROUX ,
19 AOUT 1996 TISSOT, FRANCOU-CARRON
PASDRMADJIAN, REYNIER
GONSOLIN, CALVAT, GARAUD
DUMENIL,
ABSENTS : M MARCOU, CROCHON, CORBY
PELLISSIER, BOULANGER.

ORDRE DU JOUR

- I) Convention EDF pour Adduction d'eau potable .
- II) Convention Chèque-Vacances .
- III) Permis de Construire en cours .
- IV) Relevé de prescription factures anciennes .
- V) Questions diverses .

.....

I) Convention EDF pour Adduction d'eau potable :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du texte de la Convention relative à la mise à disposition de deux parcelles de terrain privé E.D.F. pour l'aménagement du réseau Communal depuis la maison de M.PASDRMADJIAN jusqu'aux maisons E.D.F. des CHAPOUX et l'implantation d'un poteau d'incendie .

La Convention prévoit la possibilité pour la Commune de CORPS d'occuper les deux parcelles N°8 et 9 Section D et une participation financière de la part d'E.D.F. pour un montant de 100 000 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les termes de la Convention, demande que lors de l'aménagement du Camping aux Chapoux, une participation de 50 000 F. soit versée à la Commune de CORPS par les propriétaires du Camping et charge M. Le Maire de signer la Convention telle qu'elle vient de lui être présentée.

III) Convention Chèque-Vacances.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la Gestion des Campings qui lui incombe et en particulier du Camping du lac, de nombreuses personnes souhaitent régler les prestations au moyen de chèques-vacances.

Pour pouvoir accepter ces chèques il faut que la Commune de CORPS signe une convention d'accrément avec l'Agence Nationale pour les chèques-vacances dont M. Le MAIRE donne lecture.

Après Délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur ce projet et charge M. Le Maire de signer la Convention d'accrément telle qu'elle lui est présentée.

III) Permis de Construire en cours :

M. Le Maire présente les différents dossiers en cours concernant des demandes de certificat d'urbanisme et des informations sur plusieurs permis déjà accordés ainsi qu'une déclaration d'intention d'aliéner.

Le Conseil Municipal propose que la Commission d'Urbanisme se réunisse pour étudier tous ces dossiers et confirme que la Commune ne fera pas usage de son droit de préemption pour le cas qui lui est soumis.

IV) Relevé de prescription factures anciennes :

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion de travail du 20 Août 1996 avec les Adjointes il a été passé en revue l'ensemble des factures non encore réglées de l'année 1992 et avant.

Parmi ces factures, il est apparu que certaines datent de plus de quatre ans et tombent de ce fait dans le domaine de la prescription.

Pour pouvoir régler ces factures, il faudrait donc lever la prescription les concernant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lever la prescription.

V) Questions diverses :

a) Tarifs Cantine :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la circulaire N°96-36 de la Préfecture de l'ISERE concernant le taux moyen d'augmentation des tarifs des repas des cantines scolaires fixé à 2% pour l'année scolaire 1996/1997 .

Après Délibération, le Conseil Municipal propose une augmentation de 2% à partir du 03 SEPTEMBRE 1996 ce qui nous donne :

TICKET ROSE : 18,70 F. (Au lieu de 18,30 F)
TICKET VERT : 23,80 F. (Au lieu de 23,30 F)

b) Travaux Courts de Tennis :

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. BERNARD , Président du Tennis-Club de CORPS, qui fait mention du devis de remise en état des terrains de Tennis , devis s'élevant à : 16 281,00 F ttc.

M. BERNARD propose que le Tennis-Club de CORPS effectue à ses frais les travaux de réfection des courts de TENNIS et qu'en contrepartie la Commune exonère le Club de la location des terrains pendant 10 ans , location qui s'élève à la somme de 500,00 F. par an .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la modification de la Convention passée entre la Commune de CORPS et le Tennis-Club de CORPS qui prévoit, en échange des travaux, la suppression de la location pendant 10 ans et charge Le Maire de signer avec le Tennis-Club de CORPS l'avenant correspondant.

c) Demande Société OSE :-

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de Mme TABOURET, responsable de la Société OSE à propos des difficultés de Trésorerie que traverse actuellement sa Société liées à la conjoncture économique , particulièrement dans le domaine de l'électronique .

Mme TABOURET demande, à titre exceptionnel, une remise partielle des sommes dues pour la consommation d'eau, importante du fait de son activité , mais qui devrait diminuer à l'avenir par l'utilisation de matériels nouveaux . Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, compte tenu de la situation difficile de la Société OSE et dans le but de participer à la sauvegarde de l'emploi sur la zone artisanale de la Commune, accepte exceptionnellement de réduire le règlement des factures d'eau à :

3 000 F pour 1995 et 5 000 F pour 1996

avec comme condition préalable à la prise en compte de la réduction, un règlement immédiat du montant de 8000,00 F.

d) Stationnement :

M. Le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait voté une délibération le 5 Septembre 1995 favorable à l'interdiction du stationnement des Camping-cars et des caravanes sur les parkings municipaux.

Pour l'application stricte de cette décision il est nécessaire de prendre un arrêté municipal dont le modèle sera fourni par les services de l'Équipement compétents.

M. GARAUD fait remarquer à l'Assemblée que la circulation sur les FOSSES est très difficile pendant l'été et propose que le stationnement soit interdit sur le Côté EST de la route, du Salon de Coiffure jusqu'au magasin de M. NAGHIBI.

M. Le Maire pense que cette éventualité doit être étudiée et que des subventions pour la Sécurité et l'Aménagement de Village peuvent être attribuées.

e) Maison du Passeur :

M. Le Maire demande que les locaux appartenant à EDF et prêtés à la Commune par Convention soient libérés au 1^{er} Octobre 1996 par l'Association Ecole de Voile de l'OBIOU et qu'une lettre recommandée avec accusé de Réception soit adressée à son Président M. HAMON .

f) Informations diverses :

- Lettres de modifications pour les ordures Ménagères : réponses explicatives à faire .

- Demande de la T.G.I. de L'ISERE pour la recherche d'amiante dans le Bâtiment de la Perception : se renseigner auprès de la Préfecture pour contacter les entreprises qualifiées.

- Proposition de Contrat de l'Entreprise LELY pour un container à papiers : voir avec le SIVOM.

- Demande d'Emploi CES : attendre le papier de l'ANPE pour le montant de la prise en charge par l'Etat du contrat avant toute décision .

- Bail Emphytéotique Village de Vacances : la signature devant notaire prévue pour le 18 Septembre permettra le versement par LVT de la Somme de 1 700 000 F.

- Convention entre la Commune et l'Office du Tourisme: il est décidé de ne pas renouveler la Convention à la fin septembre 1996.

g) Achat terrain pour Cimetière

M. Le MAIRE rappelle au Conseil Municipal que lors de la rencontre entre les Membres du Conseil Municipal et Mme MANACH, le vendredi 25 Juillet 1996, il a été envisagé pour l'agrandissement du Cimetière, l'achat du terrain de Mme MANACH en viager avec versement mensuel de 1250.00 F pendant 10 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1) D'annuler la Délibération du 10/02/96 qui prévoyait, en cas de refus des propositions d'achat, la mise en route d'une procédure de DUP ;

2) De procéder à l'achat en viager des parcelles cadastrées N° AB 51 et AB 101 avec versement d'une somme fixe de 1250,00 F par mois pendant 10 ans .

3) De mandater M. Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération .

Vu, Le Maire



COMMUNICATION MUNICIPALE

Suite à ma proposition, lors du conseil municipal du 31 août 1996, d'étude du stationnement sur la rue des Fossés, je souhaite apporter quelques précisions afin de rassurer une certaine catégorie de la population qui semble inquiète.

Le constat est le suivant : l'été, à certaines heures de la journée, la circulation est rendue difficile, voire parfois impossible, sur les Fossés, du fait du stationnement qui n'est pas du tout réglementé. Il suffit de faire un rapide sondage auprès des voitures qui passent pour voir que personne ne souhaite s'arrêter dans un village où la circulation est si difficile (d'où une perte potentielle de touristes).

Sur le côté « commerçant » des Fossés (du salon de coiffure à l'alimentation générale), seule une dizaine de voitures peuvent stationner, et elles empêchent une centaine de voitures de circuler, sans parler des piétons qui risquent de se faire écraser à chaque instant, du fait de l'absence de trottoir (la sécurité est ainsi minimale principalement pour les enfants et les personnes âgées). De plus, l'été, tous les commerçants installent des stoppeurs sur la route pour empêcher le stationnement devant leurs escaliers, ce qui laisse à penser qu'ils ne souhaitent pas voir de voiture devant chez eux.

Il est évident que régulariser cette situation n'enlèvera pas de clients aux commerçants, bien au contraire, puisque plus de gens auront envie de s'arrêter à Corps, sur les nombreux parkings déjà existants.

Enfin, il faut préciser que cette proposition va être mise à l'étude auprès d'experts, POUR LES DEUX MOIS D'ETE ET HORS LIVRAISON OU CHARGEMENTS DE MARCHANDISES, la décision finale sera prise en concertation avec la population.

Avoir un village plus accueillant doit être un objectif commun à tous les corps, qu'ils soient commerçants ou non, afin d'améliorer l'image de marque de Corps, très dégradée justement à cause de ce problème de circulation et de SECURITE DES PIETONS. Il faut bien proposer des solutions à ce problème qui va croissant d'année en année, avant d'être confronté à un drame ou un accident, et surtout avant d'avoir réussi à faire fuir tous les touristes qui cherchent maintenant à éviter Corps par tous les moyens pour ne pas être pris dans des bouchons quasi quotidiens l'été. Il faut éviter la solution qui risque de nous être imposée à terme et qui consiste à mettre en place une déviation à Corps, ce qui serait catastrophique pour l'économie de tout le village.

Que tout le monde soit donc rassuré : mon but n'est pas de tuer le petit commerce mais bien au contraire de l'améliorer et le développer, en cherchant à attirer les touristes dans nos rues qui doivent être plus accueillantes, et en prenant en compte le bien être et la sécurité de tous.

Franck GARAUD,
Conseiller Municipal.

COMPOSITION DU BUREAU DU FOOTBALL - CLUB DE L'OBIOU 96-97

Présidents d'Honneur :

Pierre BEJJAJI, Gérard CARDIN, Claude COSANDEY
Hervé FERRIERE, Yves MARTINELLI
Emile PORCERO, Roger RIVIERE

COMITE DIRECTEUR

Président :	Luc REYNIER
1er Vice Président :	Franck GARAUD
2ème Vice Président :	Jean-Paul BARBE
Trésorière :	Nicole BOULANGER
Secrétaire :	Thierry WEBER
Entraîneur :	Gabriel HEMMER

Correspondant :	Robert GARAUD
Responsables Equipes Séniors :	Bernard MATHIEU, Stéphane SAMBAIN
Responsable Equipe moins de 17 :	Luc REYNIER
Responsables Equipe moins de 13 :	Pascal CHAIX, Roger PAULIN
Responsables Equipe Débutants :	Cyril GONSOLIN, Jean-Paul BARBE
Responsables travaux :	Paul BARBE, Robert GARAUD
Responsables terrains :	Bernard MATHIEU, Luc REYNIER
Responsables Comité Jeunes :	Rodolphe MASSE, Loïc ROUX-PARIS
Correspondant presse :	Roger PAULIN

COMITE DES FETES

Présidents :	Valérie CHALLON, Stéphane SAMBAIN
Membres :	Marie-Christine BONDARNAUD, Nicole BOULANGER, Virginie CARDIN, Sandra MARTINELLI, Laurence WEBER Jean-Paul BARBE, Franck GARAUD, Bernard MATHIEU, Luc REYNIER, Manu SAMBAIN, Thierry WEBER

Les Corpatus avec le F. C. O.



Cher ami sportif,

Vous avez montré par le passé votre attachement au sport en général et plus particulièrement au Football-Club de l'Obiou.

Cette année, le F. C. O. évolue avec cinq équipes (presque un record !) : seniors deuxième division, seniors quatrième division, jeunes de moins de 17 ans (en partenariat avec Mens), jeunes de moins de 13 ans, et la grande nouveauté est l'équipe de débutants qui permettra aux plus jeunes enfants de se retrouver le samedi après midi sur la pelouse du stade.

C'est la tradition au F. C. O. : l'équipe dirigeante essaie toujours, en plus d'encadrer les plus jeunes, d'animer le village toute l'année. En plus des traditionnels méchoui, loto, réveillon de la Saint Sylvestre, tournois estivaux, le F. C. O. a cette année regroupé tous les joueurs depuis la création du foot à Corps pour un grand tournoi amical entre équipes actuelles et anciennes et une grande soirée à la salle des fêtes.

Pour tout cela, le F. C. O. a besoin de supporters : vous pouvez dès maintenant devenir membre bienfaiteur du F. C. O., ou renouveler votre carte d'adhésion pour la saison 96-97; vous bénéficierez ainsi d'un tirage au sort à la fin de la saison qui vous fera peut-être gagner un des magnifiques cadeaux mis en jeu cette année.

Alors, n'attendez pas ! Rejoignez-nous ! Venez encourager nos jeunes corpatus !

Sportivement,

Le Président,

Luc REYNIER

Les Vice-Présidents,

Franck GARAND,

Jean Paul BARBE

Le Secrétaire,

Thierry WEBER

Le Comité des Fêtes,

Valérie CHALLON,

Stéphane SAMBATH

LE CONCOURS DE BOULES DES MAIRES ET ADJOINTS

Le samedi 31 AOÛT les maires et adjoints du canton de Corps, se sont retrouvés sur les jeux couverts de Beaufin, pour participer au concours annuel. Quatre quadrettes étaient formées et se sont affrontées toute l'après-midi. C'est la quadrette composée de Marcel GRAND, Yves MOUTIN, Michel TEMPLIER et Sylvette RIGLET qui remportait la finale contre Alphone BONTHOUX, et Christelle

CHARLES, Marcel BERTHIER et Michel STRIPPOLI.

Après la remise des coupes tous se retrouvaient autour d'une table bien garnie, pour déguster les grillades, tartes etc...cuites au feu de bois et savourer le pain fait par Alphonse BONTHOUX, Maire de Beaufin.

C'est dans une grande convivialité que c'est déroulé ce sympathique concours.



LA CHORALE A CHANTÉ POUR LES RETRAITÉS DE RODEZ

La chorale le vendredi 30 août en soirée, la chorale était invitée à venir chanter pour des retraités de Rodez en séjour au village de vacances.

Malgré une interruption de presque deux mois, les choristes sous la direction de Sophie Donnet, ont séduit le public, et ont entonné un canon repris par tous.

Tous ceux qui ont envie de chanter sont invités aux répétitions qui ont lieu le mardi salle habituelle.

EXCELLENT DEBUT DE SAISON POUR LE F.C.O.

Gabriel HEMMER, l'entraîneur du F.C.O. a cette année considérablement rajeuni l'équipe dont la moyenne d'âge n'excède pas 20 ans, avec le départ de deux anciens, Maurice CHARLES et Jacques GARAUD. Ce qui n'a pas empêché l'équipe de gagner.

En coupe de l'Isère, tout d'abord, l'équipe locale recevait les Bleutets de Pont de Claix qui évoluent en première division. Malgré quelques absents de marque, le capitaine intérimaire des verts, Bernard MATHIEU, va amener son équipe à la victoire. Si les bleutets sont les premiers en action et ouvrent le score, nous assistons à un véritable chassé croisé : égalisation des verts qui confirment leurs progrès collectifs. Nicolas RIVIERE, omniprésent, emballe le match. Pont de Claix accuse le coup. Laurent ORTIZ et Bertrand FELICI s'en donnent à coeur joie et transpercent la défense adverse. 3 buts à 2 à la mi-temps. Après la pause, le F.C.O. dévoile ses intentions, contraignant leurs adversaires à la défensive. Une avalanche de buts va crucifier Pont de Claix : reprise extraordinaire de la tête de FELICI qui envoie le cuir au fond des filets, coup franc d'excellente facture converti en but par Nicolas RIVIERE, penalty réussi par David DUMENIL. Victoire aisée des corpatus par 8 buts à 5, le F.C.O. accède ainsi au deuxième tour de la Coupe qui aura lieu le dimanche 13 octobre à Mens.

Le championnat a débuté le 8 septembre à Corps qui recevait Pont de Claix 2, avec l'arrivée de trois juniors : David DUMENIL, Loïc ROUX PARIS, Rodolphe MASSE, et de deux nouvelles recrues venues de Saint Firmin : Sébastien MEYER et Franck VIGNEAUX. Après une première période d'observation (un seul tir canon de FELICI qui faillit ouvrir le score), la deuxième période voyait la concrétisation de la domination de Corps, grâce à deux buts de Laurent ORTIZ et un but de Yannick PASDRMADJIAN.

Le 22 septembre, le F.C.O. se déplaçait à Grenoble pour rencontrer les Antillais. Une meilleure assise collective pour les corpatus qui marquent trois buts en première période : David DUMENIL, Bertrand FELICI, et un superbe coup franc de Manu SAMBAIN. En deuxième période, David DUMENIL aggrave le score; 4 buts à 0 pour le F.C.O.

Le 6 octobre, Corps recevait Le Touvet pour un match qui s'annonçait difficile. Stéphane SAMBAIN retrouvait son brassard de capitaine pour un match se terminant par un score nul de un but partout (but de Laurent ORTIZ).

Le F.C.O. est ainsi premier du championnat deuxième division avec 8 points, ce qui est de bon augure pour la suite. On attend les supporters pour venir encourager les jeunes corpatus. Prochains matchs à Corps : le 20 octobre contre Eybens, le 17 novembre contre Monteynard, le 1er décembre contre Coublevie. Le samedi après midi, entraînement des débutants (qu'on attend nombreux), matchs des moins de 13 ans et des moins de 17 ans.

Franck GARAUD (avec la collaboration de Roger PAULIN).

UN POINT SUR LA LAVERIE DE LA ROSERAIE (CHRONIQUE D'UNE FERMETURE ANNONCEE ?)

L'atelier laverie du centre d'hébergement de La Roseraie s'efforce d'offrir, depuis 1978, un service de lavage/repassage, de qualité et d'un coût modéré. Ouvert aux corporatus, aux associations et organismes du Canton, ce service de proximité ne répond pas aux critères d'une entreprise classique ; cette activité du centre d'hébergement n'emploie pas forcément des personnes aptes à intégrer directement un emploi et l'objet de l'atelier ne vise pas à retirer un quelconque profit financier des prestations délivrées. Les recettes sont reversées à l'Etat, dans le cadre budgétaire de l'établissement.

En 1993/1994, La Roseraie, dans son ensemble, a subi une restructuration importante mais indispensable à sa survie ; ce qui devait être fait avec 100 F en 1992, devait l'être avec 41,50 F en 1995. Depuis cette époque, les services de l'Etat, qui financent l'établissement par le biais de l'aide sociale à l'hébergement, demande la fermeture de l'activité laverie.

L'association « les Ateliers De L'Autonomie », gestionnaire de La Roseraie, s'est toujours refusée à cette fermeture. Depuis 1994, l'établissement assume seul les coûts d'encadrement et de fonctionnement de l'atelier laverie et supporte tant bien que mal le déficit d'exploitation annuel sur ses propres fonds.

Cette décision de « mort-lente » ne satisfait plus personne à ce jour : les horaires d'ouverture sont réduits, le temps d'encadrement écorné, précarisé, et les moyens de production, anciens, non renouvelables. Les prestations rendues à nos usagers peuvent s'en ressentir (non-respect des délais, impossibilité de répondre à la demande, qualité du travail inégale,...) et nous nous en excusons.

Aussi, nous espérons pouvoir dire que la laverie suspend ses activités jusqu'en 1997. La recherche d'autres accords susceptibles de poursuivre ce service de proximité arrive à échéance. Au cours du dernier trimestre, la laverie sera fixée sur son sort.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre fidélité.

L'équipe salariale de La Roseraie

P. S. : L'établissement met à profit cette fermeture momentanée pour exécuter certains travaux indispensables à la réfection du bâtiment, d'où le panneau d'information précisant la fermeture pour cause de travaux.



SUITE...

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL
DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 S-Martin-le-Vinoux)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Samedi 06 JUILLET 1996 à 10 HEURES

Mairie de Corps

Démission regrettée de Madame MONGIRON Yvonne du Conseil d'Administration.

Un grand merci pour son dévouement et son efficace collaborator.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

1er COLLEGE (Bénévoles)

- Mme ROUSSET Huguette Renouvellement

NOUVEAU CONSEIL - 12 membres

- Mme ABERT Madeleine
- Mme ARBOUET Juliette
- Mme CHIABERTO Colette
- Mme GARNAUD Denise
- Mr GARNIER Bernard
- Mme MOUSSIER Rose-Aimée
- Mme PELLISSIER Marie-Louise
- Mme ROUSSET Huguette
- Mme ROUX Gisèle
- Mme SAVIGNON Juliette
- Mme VIAL Yvonne
- Mme AUBAUD Nicole

2° COLLEGE (Salarié) 3 membres

- Mme GALVAIN Josette
- Mme GIROUD Nicole
- Mme LACOSTE Ginette

NOUVEAU BUREAU (Sans changement)

- Président Mr GARNIER Bernard
- Vices Présidents Mme SAVIGNON Juliette
Mme GARNAUD Denise
- Secrétaires Mme ROUSSET Huguette
Mme ABERT Madeleine
- Trésorière Mme PELLISSIER Marie-Louise
- Trésorière Adjointe Mme VIAL Yvonne
- Représentante du Personnel Mme GIROUD Nicole

AUTRES RESPONSABLES

- Responsable Travail Mme MOUSSIÉ Rose-Aimée
- Animatrice Mme ROUX Gisèle

RELAIS LOCAUX

- Madame CHIABERTO Colette remplace Madame CHARLES Yvette à St PIERRE DE MEAROS
- Monsieur GARNIER Bernard remplace Madame BOREL Monique à QUET EN BEAUMONT.

Voir liste ci-jointe : 2 changements.

La réunion prend fin à 12 heures.

LES PROFESSIONS DES CORPATUS AU 17^e SIECLE

Jean Gueydan

Mesdames, Messieurs,

Vous savez tous qu'un Corpatus est un habitant de Corps; le mot, toujours avec un S, est invariable: un Corpatus, une Corpatus, des Corpatus.

Quelles étaient les professions des Corpatus au 17^e siècle ?

Faites un saut d'un tiers de millénaire en arrière pour vous placer par la pensée au milieu du 17^e siècle et plus précisément:
- après 1617, date avant laquelle la perte des registres des curés et des notaires interdit des recherches précises,
- et avant 1685, date de la révocation de l'édit de Nantes, après laquelle un grand nombre de protestants ont émigré, ce qui a provoqué une catastrophe démographique et économique dont Corps ne s'est jamais relevé.

Pendant ces deux tiers de siècle, 1617-1685, un millier d'habitants vivaient sur ce petit morceau de terre où vous vous trouvez aujourd'hui.

Petit morceau de terre, certes.

Mais les 1.000 Corpatus représentaient au 17^e siècle un dixième des 10.000 Grenoblois et la France comptait 20 millions d'habitants, 20 milliers de fois plus que Corps.

Aujourd'hui, il n'y a plus que 500 Corpatus qui représentent un quatre-centième des 200.000 Grenoblois et la France compte 55 millions d'habitants, 100 milliers de fois plus que Corps.

C'est dire que Corps donne au touriste pressé l'impression d'un village, alors qu'il s'agissait autrefois d'un gros bourg et même d'une capitale, la capitale du Beaumont, car les paroisses voisines étaient des groupes de hameaux sans véritable village, sans activité autre qu'agricole, et leurs habitants venaient traiter leurs affaires à Corps, à pied ou en charette, le jeudi, jour du marché.

Lorsque l'on parle de l'Ancien Régime, il est d'usage de distinguer les trois ordres, le clergé, la noblesse et le tiers, et je suivrai ce plan.

Au préalable je vous rappelle cinq dates importantes qui délimitent et jalonnent le 17^e siècle:

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| - 1598 (13 juillet) | : édit de Nantes | : paix religieuse |
| - 1610 (14 mai) | : assassinat d'Henri IV | : vive Louis XIII |
| - 1643 (14 mai) | : mort de Louis XIII | : vive Louis XIV |
| - 1685 (18 octobre) | : révocation de l'édit de Nantes | : persécutions |
| - 1715 (1 ^{er} septem.) | : mort de Louis XIV | : vive Louis XV |

=====

I - PREMIER ORDRE: LE CLERGÉ

=====

Il y avait à Corps un curé:

- Jean GOBERT, était cordelier, on dirait aujourd'hui franciscain;
- Antoine DIDIER, licencié en théologie;
- Rodolphe LE MIRE, venant de Saint-Maurice-en-Valgaudemard;
- un inconnu dont l'histoire n'a pas retenu le nom et qui était peut-être un prêtre voisin assurant l'intérim de Corps;
- Pierre VERDIER, docteur en théologie, le premier qui écrivait avec soin et qui signait ses actes;
- Claude BRÉMOND.

Le curé avait presque toujours un vicaire:

- Louis RUYNAT, fils du notaire Claude;
- Jean-Pierre PERROD, précédemment sous-prieur du monestier d'Ambel;
- Sébastien JONNALES qui sera ensuite moine au prieuré de Saillans;
- Bernard BAUDREY;
- Pierre HUMILE;
- Claude BUEY;
- André VALENTIN qui sera ensuite curé de La Salette; détail curieux: sa famille maternelle était protestante;
- BARDE dont j'ignore le prénom;
- Pierre DURIF;
- Jacques BUEY, fils du châtelain Claude.

L'église St Pierre, au centre du bourg, a été construite vers 1600 et c'était la deuxième; celle que vous voyez aujourd'hui au même emplacement est la troisième.

On dit souvent qu'un prieuré existait à Corps; je n'en parlerai pas davantage car il se trouvait à Ambel et vous savez tous que Monestier d'Ambel veut dire monastère d'Ambel.

Je ne parlerai pas non plus de l'église de Saint Brême qui était à l'époque une paroisse indépendante. Saint-Brême a été rattaché à Corps à la fin du 17^e siècle mais a été rayé de la carte du monde en 1935, englouti sous les eaux du lac du Sautet. Il en subsiste la chapelle du Coin, au hameau de ce nom.

A ces prêtres et vicaires, il faut ajouter, ne faisant pas partie du premier ordre, des pasteurs protestants:

- André d'HÉLIS, originaire du Trièves;
- Daniel BOUVIER;
- David GONTHIER;
- Jean TERRASSON, docteur en théologie, originaire de l'Oisans;
- Jean BORGEOIS, aussi docteur en théologie;
- GALLAND dont j'ignore le prénom;
- Simon COING, venant de Mison;
- Pierre ROMAN, le dernier pasteur de Corps.

Le temple était rue du Temple, au quartier des Guérauds. La paroisse protestante de Corps étendait sa juridiction sur une demi-douzaine d'actuelles communes voisines et, à Corps même, il y avait 360 protestants, un peu plus du tiers de la population.

=====

II - SECOND ORDRE: LA NOBLESSE

=====

Pour faire bonne mesure je vous parlerai des nobles et des presque nobles, puis des seigneurs et des châtelains.

A - Les nobles et presque nobles

Les GRAS sont de noblesse immémoriale et Rostaing était seigneur du Valgaudemar vers 1200. On les rencontrait parfois à Corps mais ils habitaient dans le Valgaudemar.

Jean de BARDEL et ses enfants ont vécu à Corps pendant une quarantaine d'années; ils représentent probablement la branche cadette d'une famille du Gapençais anoblie en 1447.

Les MICHEL, devenus de BEAUREGARD de LA PIGNE, ont été anoblis par lettres de mai 1584. Sixte et Charles, fils d'Esprit, et Charles et Sixte, fils de Charles, ont habité Corps.

Les REYNARD sont de noblesse de robe depuis la fin du 16e siècle. Marguerite a vécu à Corps au 17e siècle. Je vous en reparlerai.

Le bourg de Corps a pris pour armoiries celles d'une famille ROUX, alias du ROUX, qui y a habité pendant plusieurs siècles.

François a eu d'Honorée de LA PLACE deux fils dont la noblesse a été maintenue par jugement, Jacques le 3 décembre 1630 et Jean-Louis le 10 mai 1641. La famille s'est éteinte au début du 18e siècle.

Les LOUBET, famille de capitaines, d'avocats, de seigneurs et de châtelains, se disaient nobles. Je ne sais rien qui me permette de confirmer ou d'infirmier.

Les BLANC étaient aussi une famille de notaires, d'avocats et de châtelains. François s'est déclaré noble lors de son mariage avec Louise de REYNARD, fille du seigneur de Corps. Leur descendant, Alexandre, a été créé comte d'Hauterive en 1809.

Les IMBERT habitaient la région de Barcelonnette, à l'époque en Savoie, et se sont réfugiés en France au début du 17e siècle, lors de la paix de Nantes. Un descendant, Charles-Etienne IMBERT des GRANGES, a été anobli le 23 octobre 1817.

Géranton RICHAUD a été anobli en 1447 par le dauphin Louis, le futur Louis XI. Il est peu probable que les RICHAUD de Corps en descendent; en tout cas, ceux-ci ont été souvent qualifiés de bourgeois, mais jamais de nobles.

B - Les seigneurs

Le seigneur est une sorte de propriétaire qui, dans la région de Corps au 17e siècle, est un bourgeois enrichi ayant acheté un fief tout comme il achèterait aujourd'hui un immeuble de rapport.

Le vendeur est à l'origine le roi lui même, mais l'acheteur peut revendre, l'agrément du roi étant toutefois nécessaire et supposant le paiement d'un droit de mutation.

En droit strict, il n'y a pas vente-achat mais mise en gage d'une terre à la garantie d'un prêt non remboursable consenti par le seigneur engagiste au roi lequel est très satisfait de trouver parfois des motifs de reprise du gage (trahison, absence d'héritier mâle...).

A la différence de la seigneurie féodale qui valait noblesse, le seigneur engagiste n'est pas anobli et n'a même pas le droit de porter le nom de la terre qu'il a reçu en gage et où, le plus souvent, il n'habite pas.

La seigneurie de Corps a appartenu à une dizaine de familles successives. Au 17e siècle, il s'agissait de la famille REYNARD.

Florens REYNARD, devenu de REYNARD, Premier Président de la Chambre des comptes du Dauphiné, était seigneur-engagiste de Corps depuis la fin du 16e siècle, pour avoir achetée cette seigneurie à son jeune cousin germain Pierre de POLIGNY.

De sa première femme, Marguerite BONNARD, il eut François qui lui succéda. Ce François de REYNARD était conseiller au Parlement du Dauphiné. Outre la seigneurie de Corps, il acheta celle du Valgaudemard et la baronnie d'Avançon.

Il épousa en 1616 Marguerite de LA TOUR-GOUVERNEMENT dont il eut une fille Marguerite, célibataire, la seule de la famille qui habita Corps, et un fils aussi prénommé François qui lui succéda à la seigneurie de Corps.

Ce deuxième François de REYNARD mourut sans enfant et le roi reprit la seigneurie qu'il revendit au siècle suivant, en deux fractions, par adjudication aux plus forts enchérisseurs.

Pour la petite histoire, je vous dirai que les Corpatus payaient fort mal les impôts qu'ils devaient à leurs seigneurs et que, bien avant la Révolution, le dernier de ceux-ci a "déguerpi", c'est à dire qu'il est parti en abandonnant son titre et ses droits que les dévaluations avaient réduit à pas grand chose. Corps aurait pu faire l'économie d'une révolution.

Plusieurs seigneurs de localités voisines habitaient Corps:

- Charles LOUBET, seigneur des Fallavaux, à La Salette;
- François du ROUX, seigneur des Praux, à Saint-Firmin, et son fils Jean Louis, seigneur de Moline, à la Motte-en-Champsaur;
- Sixte MICHEL, seigneur de Pellafol;
- Antoine ACHARD, seigneur d'Ambel;
- Charles RICHAUD, seigneur des Fallavaux et de Beaufin, qui sera plus tard co-seigneur de Corps.

Au 17e siècle à Corps, la moitié des seigneurs sont des roturiers qui ont réussi à être anoblis et l'autre moitié des roturiers qui voudraient bien réussir à l'être.

C - Les châtelains

Une même personne ne peut pas être à la fois châtelain et seigneur d'un même lieu, mais il est fréquent que le châtelain d'un lieu soit seigneur d'un autre lieu voisin.

Le châtelain est une sorte de maire-juge de paix nommé par le seigneur-engagiste; cette nomination est une simple formalité puisque le seigneur ne peut pas nommer d'autre candidat que celui que le roi a agréé.

Le châtelain représente le roi et lui obéit.

Il a la garde du château delphinal qu'il doit entretenir et maintenir approvisionné en armes, munitions et vivres; il commande les troupes qui s'y trouvent.

Il préside l'assemblée des habitants.

L'office est rémunéré par diverses redevances que le châtelain encaisse à son profit, mais n'est patrimonial; il ne se vend pas et il ne se lègue pas, même si le roi choisit parfois le fils pour succéder au père.

Les châtelains ont été;

- Jean LOUBET, seigneur des Fallavaux;
- Jean LAGIER, fils d'un capitaine;
- Jean IMBERT, ancien capitaine;
- Alexandre RICHAUD-L'ADVERSEIL;
- Charles RICHAUD, seigneur des Fallavaux et de Beaufin et fils d'Alexandre;
- Guillaume BERNOU, notaire.

Les vice-châtelains (ou lieutenants-châtelains) ont été:

- Claude BUEY;
 - François BARDE, marchand tanneur, qui sera ensuite exacteur de tailles et châtelain d'Ambel;
 - Pierre SAMBAIN, tailleur d'habits et hôtelier.
- =====



III - LE TIERS-ÉTAT

=====

La grande masse de la population constitue le tiers-état et pour la clarté de mon exposé, je vais le diviser en quatre catégories, de façon un peu simplette, selon la couleur de sa chemise:

- les cols blancs (officiers publics, militaires, professions libérales...),
- les cols bleus (artisans, commerçants),
- les cols noirs (agriculteurs),
- et enfin, pour terminer, ceux qui n'ont pas de chemise.

A - Les cols blancs

1° Les secrétaires-greffiers, à la fois secrétaires de mairie et greffiers du tribunal:

- Louis RUYNAT qui habitait Les Dauphins aux Côtes-de-Corps;
- Louis GUEYDAN;
- Jean FALLAVEL;

Les trois ont terminé leur carrière comme notaires.

2° Les mistraux, chargés de recouvrer les impôts et les amendes, sous les ordres du châtelain:

- Maxime RUYNAT, notaire;
- Jacques RICHAUD;
- Jacques BARBE, cordonnier et consul;
- François BUEY, notaire et qui sera châtelain de Pellafol;

- François BARBE était exacteur de tailles; sa mission de recouvrement était limitée à ce seul impôt; il sera ensuite châtelain d'Ambel.

3° Les sergents royaux sont sergents de ville et gardes-champêtres; ils font les annonces au son du tambour:

- Antoine GAUTIER;
- Antoine ALLOUIS;
- Louis RAFFIN;
- Moyze PUPIN;
- Gabriel CHARRIOL.

- Jacques BONTHOUX-JARRY est huissier-sergent royal;

- Jacques PATRAS est champier, garde champêtre.

4° Quatre avocats à la Cour, c'est à dire au Parlement de Grenoble, habitent Corps:

- David BARBE;
- Salomon de LOUBET;
- Pierre MASSERON;
- Pierre BARBE;

ainsi que deux procureurs:

- Daniel RUYNAT;
- Pierre BARBE.

LE VALGAUDMAR

A l'extrême Sud du massif des Ecrins, le Valgaudmar, "le Valgo" pour les intimes. Jardin des randonnées d'altitude et de la haute montagne. Gaston Rebuffat, alpiniste célèbre disait de ce lieu: "C'est un paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des fleurs et des bêtes. Ici on marche, on respire, on écoute le silence, on entend vivre la nature en toute liberté, on passe les cols, on va d'une vallée à l'autre, on découvre. En escalade, on gravit les sommets tout en devenant montagnard, frère du roc, de la neige et des vents."

Ce valgo sauvage ne peut pas se décrire qu'avec des mots, il y a plus qu'une façon de bien le connaître, c'est de le vivre.

Parcourez le, ce jardin vous offre les sommets les plus prestigieux à plus de 3000 mètres, du Sirac (3440m) au pics des Souffles (3098m), en passant par le Jocelme (3457m) les Bans (3669m) les Rouies (3589m) la cime du Vallon (3403m) et l'Olan (3580m). Sur ces sommets l'alpiniste pourra étancher sa soif de grands espaces par des itinéraires classiques de neige et de rocher, mais aussi par des voies modernes, en bon rocher, dont certaines figurent parmi les plus dures et engagées de l'Oisans.

Si vous êtes plus modeste, une petite ballade autour des refuges pourra vous combler, il en existe six situés entre 2000m et 2400m d'altitude: les Souffles, l'Olan, Chalance, le Pigeonnier, Chabornéou et Vallonpierre.

Si le coeur vous en dit, passez par les lacs du Lauzon, Lautier ou de Pétarel, leur origine date de la période glaciaire. Un glacier occupait tout ces vallons. Cet immense fleuve de glace, lors du réchauffement de la planète s'est retiré vers les sommets, abandonnant les débris rocheux qu'il transportait dans son sillage. La digue naturelle qui retient les eaux des lacs correspond très souvent à une moraine frontale accumulée par les glaciers au cours des fluctuations climatiques. La fusion des glaciers qui recouvraient nos régions à l'époque quaternaire s'est opérée par saccades, ce qui explique la présence de ces verrous glacières.

Un peu en dessous ces plans d'eau, prenez un peu de repos au pied d'un épicéa, résineux au tronc rouge, vous entendrez à coup sûr de bonne heure, en prêtant l'oreille, un accenteur mouchet siffler sa mélodie aigrette. Les rochers bigarrés de taches jaunes, oranges, vertes, grises ou brunes, attireront sûrement votre attention. Les lichens sont de véritables peintres de la nature. Autour du lac du Lauzon les linaigrettes à feuilles étroites balancent leurs houppes blanches et cotonneuses au gré du vent. Dans les taillis d'aulnes verts, qui composaient plus bas une haie d'honneur le long du torrent le tétras-lyre aime se réfugier. Au printemps, la prairie se colore de jaune et de pourpre: c'est la floraison de l'orchis sureau !

Si vous venez plus tard dans l'année, lorsque les marmottes seront couchées vous pourrez alors surprendre une harde de chamois que les premières neiges auront poussées vers le fond des vallées.

C'est tout cela le Valgo, et bien d'autre chose encore, il contient d'immenses richesses, à vous de les découvrir et de les vivre....

LIRE LA MONTAGNE

Un paysage de haute montagne n'est pas le produit du hasard. La géomorphologie est une science dans laquelle le montagnard peut gagner une meilleure compréhension de son environnement préféré. Je me propose de vous livrer quelques commentaires sur ces paysages qui sont les nôtres.

Il y a bien entre l'étage de la végétation et les surfaces englacées un assemblage de formes élémentaires, allant des parois rocheuses, murailles ou pics, aux amas de caillasses informes ou organisés en cônes, talus, cordons morainiques ou coulées de débris. Sans oublier dans les creux, sur les replats ou pentes faibles des sols à figures géométriques de petites dimension qui s'y développent sous certaines conditions, par exemple des traînées de pierres parallèles ou des taches de terre régulière.

Beaucoup de ces formes sont manifestement à mettre en relation avec des processus actifs dérivant du climat actuel au niveau du sol et des matériaux rocheux en présence. Ainsi, la moraine bordant une langue glacière, les éboulis très instables qui se mettent en marche au moindre impact, les parois alimentant des chutes de pierres constantes ou les culots de neige d'avalanche souillés de matériaux divers. D'autres apparaissent évidemment anciennes, soit que l'agent responsable de leur mise en place ait disparu comme dans le cas d'une moraine restant en place après la disparition du glacier, soit que les processus réglant leur fonctionnement se soient atténués, comme par exemple, un éboulis conquis par la pelouse alpine. Le cas le moins évident est celui des formes liées à des phénomènes tellement discontinus dans le temps qu'elles apparaissent à première vue inertes: une avalanche apportant quelques dizaines de tonnes de matériel à un cône tous les dix ans en moyenne, une coulée de débris déclenchée par une averse violente dont le seuil d'intensité fatidique n'est atteint en moyenne que tous les 20 ans, peuvent apparaître inactives mais s'avèrent en fait d'une grande efficacité quand on dresse le bilan du transport de matière sur le versant à l'échelle du siècle.

Au milieu de tout cet assemblage de formes, il faut donc avoir l'état d'esprit de l'archéologue qui ordonne les pièces qu'il découvre sur une échelle de temps, tout en sachant ici que l'essentiel s'est mis en place à partir du retrait des grands glaciers du Quaternaire, c'est-à-dire depuis 10000 à 15000 ans

Mais si l'on veut appréhender la complexité des paysages, il faut se rendre compte que les formes que l'on voit résultent pour la plupart de la combinaison de plusieurs processus, le passage de l'un à l'autre étant le plus souvent réglé par la quantité d'eau disponible à un moment donné et ses changements d'états (liquide/solide). Ainsi l'énergie disponible dans un couloir raide du fait de la gravité, peut être tour à tour utilisée par les avalanches ou par des laves torrentielles: le cône qui est construit au pied est dit "polygénique", surtout s'il est en plus alimenté par des chutes de pierres directes. Si se succèdent dans le temps des périodes plutôt favorables à l'activité torrentielle et d'autres au contraire plutôt favorable aux avalanches, on peut alors assister à l'emboîtement de plusieurs cônes les uns dans les autres et mettre ce fait sur le compte des oscillations climatiques à l'échelle du millénaire. De même le travail de fracturation qu'opère le gel dans la roche est facilité par la fissuration qui s'y est développé à plusieurs reprises lors des événements de mise en place des massifs.

Le randonneur curieux et pas trop pressé peut comprendre dans ses grandes lignes l'organisation du paysage qu'il a sous les yeux. Prenons par exemple les grands éboulis que l'on peut observer facilement en montant au Gioberney. Le mécanisme de la fragmentation dans la paroi rocheuse est assez peu active à présent sur ce versant Sud qui dans sa première partie ne dépasse pas 2500m, sans doute parce que la conjonction d'une température très basse (en dessous de -10°C) et d'une quantité d'eau suffisante dans les petites fissures de la roche est rarement réunie: la glace ne peut y développer les pressions nécessaires pour ébranler le matériel en profondeur, sauf en de rares occasions. Aussi les chutes de pierres sont-elles peu fréquentes, concentrées sur une période, d'avril à début juin, et totalisent un volume réduit: par pesages répétés sur plusieurs années, on a évalué ce volume à moins d' $1/2\text{m}^3$ par an, ce qui correspond à un recul de la paroi d'un demi centimètre par siècle. Au cours de leur chute, qui se produit surtout sur l'éboulis recouvert de neige plus ou moins durcie, les fragments sont classés selon leur taille et leur forme: les plus gros et les plus sphériques ont tendance à s'arrêter le plus bas tandis que les petits et les plaquettes qui roulent mal restent en haut. Si par hasard un bloc s'arrête sur une pente trop forte, 38 ou 40° par exemple, il aura tendance à se remettre en mouvement jusqu'à ce qu'il ait atteint son angle de stabilité, lequel se situe pour la plupart des matériaux vers $33-35^{\circ}$. Il n'est donc pas étonnant que ce degré de pente soit le plus répandu sur n'importe quel talus d'éboulis. Mais il arrive que tous cela soit brouillé par des avalanches très chargées qui apportent brutalement une grande quantité de matériaux non triés, généralement au pied des grands couloirs. Un exemple, au lieu dit du Casset après la Chapelle, des millions de m^3 de rocher se sont détachés de la montagne et sont venus barrer la vallée.

Sur le versant Nord du pic des Oupillous et versant Ouest des Bans (3669m) au fond de la vallée de la Chauvetane et du glacier de la Condamine qui se trouve à une heure de marche du Gioberney les choses sont bien différentes. Les chutes de pierres y débutent en mai, soit plus tard, mais se prolongent tout l'été jusqu'aux premières neiges d'octobre. Les températures que l'on peut relever dans les premiers décimètres de la paroi à 3000m ont donné des minima dépassant couramment les -10°C d'octobre à mars. Mais surtout la constance du froid dans la roche et une alimentation en eau optimale permettent à la glace de grossir dans les fissures et d'exercer ses contraintes sur une plus grande échelle. Quand cette glace fond en mai juin, en même temps que la neige, l'intense circulation d'eau ainsi produite dans les fissures aide au décollement et à la chute de gros paquets de roche. La quantité de matériel perdue chaque année par cette paroi est bien plus élevée que sur le versant Sud. Grâce au glacier actif qui évacue au pied ces produits vers le front à une vitesse de 30 à 70cm par an (exemple, vitesse annuelle du glacier Blanc en surface: 50m) on peut évaluer le recul de la paroi à 20cm par siècle environ. Ainsi évolue année après année le relief de nos montagnes.



A 3580m d'altitude sur les arêtes de l'Olan, à droite la cime du vallon, au deuxième plan, les rouies, au fond les Bans.



Du lac de Pétairel, l'Olan, à sa gauche le pic Turbat.

La cime du Vallon est cette montagne tout blanche que l'on voit à droite de l'Olan lorsque l'on est sur la route entre st Firmin et Chauffayer.

RANDONNÉE

J-Mi Asselin

Préparatifs... il s'agit d'une voie cotée F, c'est-à-dire facile. Pourtant Alain a lu attentivement les pages des « Cent plus belles des Ecrins » (de Rébuffat) et s'est aperçu que cette voie nécessitait une bonne connaissance de la neige et une bonne technique de progression. Des pentes de 40° sont mentionnées dans les pages du topo de la Cime du Vallon. Il balise...

Combien serons-nous ? Je l'ai annoncé à la cantonnade, les cheveux encore emplis de paille et de poussière. Je l'ai annoncé avec ferveur : « nous irons faire cette cime du Vallon débonnaire, venez tous ! ». Denis qui possède dans ses muscles les élans du Grand Paradis dont il arrive, se marre : « une F ! » Christine viendra aussi, juste avant son expé sur deux 7 000, bien du temps déjà après avoir été la première Française à plus de huit mille mètres (le Gasherbrum). Avec elle, Antoine, son compagnon, je ne le connais pas, il vient de quitter un poste d'ingénieur pour vivre d'amour et d'altitude. Puis Cathy : Cathy la jungle, je l'emène pour la première fois, lui promettant de freiner ses chutes les plus chutéées dans les neiges les plus chuteuses. Je n'oublie pas un autre Alain (éducateur, cuisinier, que la paternité a fait rompre momentanément avec la montagne), je n'oublie pas Françoise, psychanalyste, double du premier Alain (Reich n'aimait-il pas les sommets ?). La ferveur est passée, traînée de poudre aux yeux exactement dispersée aux quatre coins des paupières.

Et j'ai ajouté : « pas de refuge qui ronfle, sue et sonne le réveil le matin. Pas de fausse tente commune non plus. Du vrai confort, avec des espaces pour couple et copulation. A chaque duo sa tente »... Cherchez l'erreur...

Ok ! il fait beau ce soir. Des stars plein la vue et demain sera toujours devant. Coup de rouge, coup de cidre (très frais), bruissement d'insectes, humidité tranquille des herbes, paresse du soir espoir.

Alain a dû relire dix fois le topo, il va mal dormir : qu'est-ce qu'une pente à 40°, qu'est-ce qu'une bonne technique de cramponnage ? Et ces histoires de corniches qui craquent, et ces enfants qui dévalent disloqués les pentes assassinnées ? Réveil de Cathy dans la nuit, elle sursaute, crie « ça glisse ».

Denis a préparé les sacs, il a même pris des broches : les casques resteront au lit. Avec une corde, une tente, un duvet et le

RANDONNÉE

reste, tout semble lourd. Petits poids additionnés font des charges inhumaines (je craque au-delà de cinq kilos). Mais que faire ? Éviter un refuge ; c'est accepter d'être le mulet, passe pour une « F » ! Mulet bâté, des corniches violettes sur le dos, une pointe de crampon frôlant le haut de la fesse, il faudra un foulard pour la sueur...

Du départ

Il n'a pas lieu tôt. D'abord se lever un matin tranquille, griller le pain, approcher la confiture de framboise et l'odeur du café, attendre ceux qui ne sont jamais prêts, enfiler un short, manger une rissole et même deux. Puis la route. Une vingtaine de petits kilomètres sinueux pour entrer dans l'univers du Valgaudemar. Car la Cime du Vallon se grimpe dans sa version normale par le versant Sud-Ouest, côté Valgaudemar. Tout ça se trouve dans les Ecrins, qui se trouvent dans les Alpes, mais le schéma suivra plus loin. Les deux Alain et Françoise sont encore en train de déjeuner. Comme chaque veillé de course, j'ai envie de boire des litres et des litres de grenadine bien rouge (E 124 ?). Il faut aller jusqu'au village de la Chapelle en Valgaudemar. Le dépasser et à la première grandiose cascade sur la gauche (le bonheur des familles nombreuses) on aperçoit le raide chemin qui grimpe dans les pierriers. Justement, nous grimpons à l'heure où les autres descendent, il est 13 h, le soleil joue facilement au vainqueur. Bien faire et laisser dire... On enfourche les sacs à dos, et les voilà partis les joyeux cabris. Sachant que le refuge est à 2 350 m, que nous comptons bivouaquer deux cents mètres au-dessus, et que nous sommes partis de 1 400 m, combien de temps nous faudra-t-il avant de délyophiliser une platrée de « bollino » ? Monte camarade, la route est longue. Evidemment, il y en a toujours qui ont l'air de faire ça plus facilement que les autres. On a beau peser discrètement leur sac à la moindre étape, pas de doute ils portent la même lourdeur. A voir les visages de mes suivants l'état est stationnaire dans l'égalité du « qu'est-ce que je fous ici ! ». Ce chemin qui mène au refuge de l'Olan est un des plus sordides que je connaisse, mais arrivé là-haut, comme il était beau, « *pir l'as vu ces magnifiques silènes acaules, et tu crois que c'était un aigle, et ça sent si bon, et les framboises ?* ». En attendant, peu de mots, une marche volontaire, de la salive ravalée, hargne comprise... Il est fou ce refuge ou quoi ? et le pire c'est au plat, plus haut, quand on l'aperçoit : ne pas se croire arriver. Bonne montée, juste Cathy la Jungle qui se fait une hypoglycémie, le temps de goûter aux « patinettes » à la mandarine et Françoise qui coule sa bielle je ne sais plus où. Dans un geste héroïque il me viendra à la tête de porter le sac de ma compagne. Les randonneurs me saluent avec respect. Comme j'aimerais la fraîcheur d'une glace au citron vert... Les bêtes, les pros, les forts sont arrivés au refuge, ils nous attendent, viennent nous aider dans l'entreprise de

transport en commun. Discrètement, je lorgne les terrasses neigeuses sur lesquelles il fera bon planter la guitoune. On passe donc à côté du refuge, on le dépasse même, le dos droit, un soupçon d'aventure dans les yeux.. Encore du pierrier et pas moyen de trouver un terrain plat et suffisamment éloigné pour le bivouac d'enfer qui nous motive depuis trois heures et demie de marche. Puis elle est là, la petite terrasse interdite au camping (mais autorisée pour les bivouacs). Suffit juste d'enlever une tonne de cailloux, de creuser une plate-forme dans un névé et vogue la troupe...

..Au début la fébrilité et la marche tiennent chaud, ensuite ce sont les dou-doues. Inévitablement il y a encore ceux qui ont fini de monter leur tente avant les autres et qui préparent déjà du thé quand certains en sont encore à chercher des sardines en alu au fond du sac. Je suis de ceux-là, j'ai choisi aussi le coin de neige, parce qu'une tente rouge sur fond blanc c'est si tentant. Le cercle s'est resserré sous le soir. Manger et boire comme si seulement cela était important au monde. Se protéger du froid qui frôle, en lapant des infusions trop chaudes. Avoir oublié le thon, la mayonnaise, et remplacer le tout par des figues anciennes, raconter des bobards aux étoiles, méditer sur Andromède avec deux raisins secs dans la bouche, aller pisser, une frontale sur la tête. Enfiler encore un pull, goûter du nougat, et peut-être raconter un poème d'E.E. Cummings ou le rêve le plus beau de l'année. Et plaisanter au moment présent, plaisant. Autour de soi, contempler dans le noir les masses de l'Olan, de la Rouye et surtout le carré de tissu blanc qui s'est posé sur la Cime du Vallon. Un peu de nuages, un peu de vent, du silence jusque dans les rires les plus forts et des pensées sonores. Plus le moteur de l'eau qui court sous le névé. Fixer une heure de réveil, imaginer être les premiers parcourant les pentes de la nuit. Le cercle se défait, les fatigues ancrées dans les colonnes de vertèbres, baillements, bonsoir et petits baisers qui sentent le sel de la marche. J'ai pris une gourde d'eau, posé dans mon duvet, me suis déshabillé, ser- rer tout contre elle qui a déjà froid, la

respiration légère. Du vide dans les souvenirs, tout l'imaginaire branché sur l'espace, on se sent de la terre, fragile, trouvant incroyable d'être là. Des martiens attendent autour, leur vaisseau solitaire habite les nuages...

Du sommet

Le vrai sommeil apparaît au moment de se lever, cinq heures et demie, trop tôt, bruit et chalumeau, le café est en route. La neige si molle autour de la tente hier : la voilà pierre. Le ciel est clair, bleu dense des premières aubes. Loin, vers le refuge, le va-et-vient des lucioles frontales, aurons-nous le temps de décoller avant qu'elles n'atteignent notre place ? Nous sommes huit, réveillés, yeux doux et soif du matin, crampons chaussés, cordes à la main. Au premier névé, les autres sont déjà là, qu'importe. On a toute la vie. Le chemin est évident : gagner une sorte de col qui mène au grand carré si visible depuis la route Napoléon, juste dans les virages avant Chauffayer... et après, droit dans la pente. De toutes façons, il y a des traces. Le manque de neige et les grosses chaleurs ont dégagé des morceaux de barre rocheuse, mais rien de difficile, juste de délicates prudences pour ne pas expédier des disques de pierre noire sur les têtes voisines. Au grand névé, à la sortie du col, la Rouye derrière nous illumine des premiers soleils, nous pausons. Biscuits et chocolats au cœur des cathédrales. Et vient la longue pente régulière. On peut y tracer des coutures, on peut s'y fatiguer le plus droit possible, enfin le bord, le paysage des corniches celui de la frontière du vide. Celui du plein soleil dans lequel on a pénétré avec soupir et chansons dans les veines. Et tout est plus beau que le dicible, Sirac, Ecrins, Rouies, Olan, Meije, même le Viso qui perce sa marée de brumes brillantes. Tout est beau, jusqu'à la fatigue. Quelques mètres sur une arête rocheuse vertigineuse pour trouver le vrai sommet (celui des relèvements IGN) et c'est gagné. Sans savoir la nature du bénéfice, calés dans des fauteuils de pierre, peut-être parlons-nous d'autres montagnes, d'autres voies, mais le corps est chevillé, fier de sa consistance et ceux qui arrivent, il s'en faudrait de peu qu'on les accueille avec gratitude. Un couple d'Anglais se polaroïde. Mettre tout cela en boîte est moins trivial qu'on pourrait le supposer. Cela fait du bien de savoir que demain tout ne sera pas perdu, qu'il en restera la trace celluloïque et concrète d'une photo prétexte. Une fois tout vu ou pas grand chose, la soif apaisée, la descente est le seul chemin. Au fur et à mesure du dénivellé, nous redeviendrons des êtres nus et chargés, cordes, crampons, tentes, tout a disparu dans le sac. A nous de croiser ceux qui montent, silencieux, austères... A nous les genoux douloureux, le temps de penser aux ampoules et d'ajouter des couleurs aux visages pas trop pâles. Le chemin n'en finit évidemment pas, ou plutôt si, 2 400 mètres plus bas quand on s'est assis dans le torrent les pieds nus et le sac à terre. Bienheureux... ■

Cime du Vallon : un des sommets du Valgaudemar, dans les Hautes Alpes, tout près du célèbre Olan. La voie normale se déroule sur le versant sud-ouest. Première ascension en 1834 par Cassoux et Crussard. Sommet à 3 409 mètres.

Accès : depuis le refuge de l'Olan lui-même atteint par un sentier raide en 3 h, 3 h 30, au-dessus de la Chapelle en Valgaudemar.

Itinéraire : les pentes sud ouest sous l'arête Rouye/Cime du Vallon, même chose pour la descente. (1 059 mètres de dénivellé depuis le refuge de l'Olan).

Difficulté : F, principalement course de neige raide avec un peu de rocher facile. Attention au névé supérieur qui surplombe une barre de rochers où il vaut mieux ne pas glisser.

Matériel : corde, crampons, piolets. Compter trois heures de montée depuis le refuge.

CONFERENCE DE MONSIEUR JEAN GUEYDAN

Le lundi 19 août Jean GUEYDAN a tenu une conférence, salle de la mairie, à l'initiative de l'Association culture et loisirs de l'Obiou, sur le thème " les professions des Corpatus au 17^e siècle".

Plus de cinquante personnes y ont assisté et ont écouté avec beaucoup d'attention les propos tenus par M. GUEYDAN, concernant la période de 1617 à 1685, distinguant les trois ordres : Le clergé, la noblesse et le tiers-état.

On a du mal à imaginer qu'à cette époque, un millier d'habitants vivaient sur ce petit morceau de terre. Petit morceau de terre certes, mais les mille Corpatus représentaient au 17^e siècle un dixième des dix-mille Grenoblois et la France comptait vingt millions d'habitants, vingt milliers de fois plus que Corps.

Après l'exposé, les questions ont fusé de toutes parts et M. GUEYDAN y répondit généreusement. Grâce au grand-père de Jean GUEYDAN, qui avait financé en 1911 le livre de M. DURAND ayant pour titre : " Corps, de son mandatement à nos jours ", et la thèse soutenue par Jean GUEYDAN en 1992, Corps a pu retracer son histoire depuis 1300 ans avant Jésus-Christ.

Chaque année, des visites commentées sont organisées par l'Association culture et loisirs de l'Obiou et remportent un grand succès, la dernière a eu lieu le jeudi 22 août avec une soixante de participants.

Elles se renouvelleront l'année prochaine, puisque l'histoire de Corps devient une longue histoire.



APRES-MIDI RECREATIVE AVEC L'A.D.M.R. Service de soins.

L'Association A.D.M.R. du service de soins à domicile des cantons de Corps et Valbonnais organise une rencontre
LE MARDI 15 OCTOBRE 1996 à 14 H 30, salle polyvalente de Valbonnais.

Tous les retraités de ce secteur sont cordialement à y participer et priés de s'inscrire avant le jeudi 10 octobre à la Mairie de Corps : tél : 76 30 00 31 (le matin) ou à la mairie de Valbonnais : tél : 76 30 21 19 (de 8 h à midi).

LA VIE POUR MOI

C'est un espace allant des berceaux aux cercueils,
C'est marcher à pas lents vers ce suprême accueil,
C'est l'enfant nouveau-né poussant son premier cri,
C'est un air fredonné qui nous vient à l'esprit,
C'est le chant d'oiseau confectionnant son nid,
C'est la voix du ruisseau partant à l'infini,
C'est nourrir des desseins qui muriront demain,
c'est la rondeur d'un sein frémissant sous la main,
C'est la tièdure d'un lit où nos corps se reposent,
C'est un soir embelli du doux parfum des roses,
C'est la lèvre charnue où l'on cueille un baiser,
C'est une main tendue qui vient tout apaiser,
C'est l'éclair d'un regard...plein de complicité,
C'est ...un train de retard vers la félicité,

C'est l'aube d'un matin s'éffaçant au soleil,
C'est la fraîcheur d'un bain sur nos sens en éveil,
C'est un parc ombragé, du soleil, triomphant,
C'est l'amour partagé nous offrant un enfant,
C'est un vieillard comblé au bras de sa compagne,
C'est l'aïeul esseulé qu'un bambin accompagne,
C'est la source d'eau pure où j'éteins ma soif,
C'est le bleu de l'azur et le vent qui décoiffe,
C'est ce signe sacré sur le pain de la croix,
C'est l'hostie consacrée offerte à ceux qui croient,
C'est l'éternelle question pour ceux qui n'y croient pas,
Qui fait que nous restions divisés ici-bas...

C'est encore bien des choses que j'aimerais conter
Et ça me rend morose d'avoir à vous quitter...

ROGER PENELON.

Ce poème est extrait du bulletin : union des retraités de
l'enseignement public du Sud-Est transmis par

JULIETTE ARBOUET.

L'Ecran Vagabond du Trièves vous propose

L'EFFACEUR

Le Lundi 21 Octobre à Corps à 20h.30
Le Mardi 22 Octobre à Saint Maurice à 20h30
Le Mercredi 23 Octobre à Chauffayer à 20h30.

TWISTER

Le Lundi 18 Novembre à Corps à 20h.30
Le Mardi 19 Novembre au Glaizil à 20h30
Le Mercredi 20 Novembre à la Chapelle à 20h30.

Prix des places 20 Francs (adultes) et 15 Francs (enfants)

MELANIE. TEXTE EXTRAIT du Livre de Roger CASTEL
"MARIE SUR NOS CHEMINS"

Mélanie est née à Corps, le 7 novembre 1831, dans une famille nombreuse. Le père, Pierre Calvat, connu comme scieur de long, s'adapte en fait à toute offre de travail. La mère, Julie Barnaud, aura de lui dix enfants. Mélanie est la quatrième. On est pauvre au point d'envoyer parfois les petits mendier. Toute jeune, Mélanie est « placée » pour garder les vaches, chez des paysans des environs. Du printemps 1846 à la fin de l'automne la voici chez Jean-Baptiste Pra, aux Ablandins, l'un des hameaux du village de La Salette. Le voisin de Pra s'appelle Pierre Selme. C'est lui qui a embauché une semaine seulement - le remuant Maximin pour remplacer son berger malade. Face à ce jeune bavard, Mélanie, timide et taciturne, reste sur ses gardes.

Pourtant les deux enfants ont des points communs... si l'on peut dire ! Nés à Corps où résident leurs familles, ils ne se connaissent pas, étant donné les très longues absences de la bergère. Tous deux parlent le patois local et ne connaissent que quelques bribes de français. Ni école, ni catéchisme ; ils ne savent ni lire, ni écrire. Le père de Mélanie est en constante recherche de travail. Sa mère est surchargée par les soucis de toute sa marmaille. Il ne reste pas de place à l'affection, ou si peu.

Au jour de l'Apparition, ce qui caractérise Mélanie, comme Maximin, c'est la pauvreté : pauvres de biens, pauvres de savoir, pauvres d'affection. Le fait aussi qu'ils sont totalement dépendants. Ce sont des « cires vierges » que l'événement va marquer définitivement de son empreinte, tout en respectant leurs caractères. Mélanie est en effet bien différente de son compagnon de rencontre. Elle vit chez des étrangers et ne connaît sa famille que durant les mois difficiles de l'hiver, où l'on a faim et froid. Rien d'étonnant qu'elle soit timide et renfermée. « Elle ne répondait que par oui ou par non » témoigne son maître, Jean-Baptiste Pra. Par la suite, elle répondra clairement et simplement aux questions concernant le fait de La Salette. Elle reste quatre ans chez les Soeurs de la

Providence. Elle a peu de mémoire et moins d'aptitude encore que Maximin pour étudier. Dès novembre 1847, sa directrice craignait déjà que Mélanie « ne tirât vanité de la position que l'événement lui a faite ». Devenue postulante puis novice dans la même Congrégation, objet d'attentions et de prévenances de la part de nombreux visiteurs, elle s'attache à ses propres manières de voir.

Pour cette raison, le nouvel évêque de Grenoble, tout en reconnaissant sa piété et son dévouement, refuse de l'admettre aux vœux « pour la former... à la pratique de l'humilité et de la simplicité chrétiennes ».

Malheureusement, Mélanie prête alors l'oreille à des personnes « inquiètes et malades », imbues de prophéties populaires et de théories pseudo-apocalyptiques et pseudo-mystiques. Elle en restera marquée tout au long de sa vie. Pour donner crédit à ses affirmations, elle les relie au secret qu'elle a reçu de la Belle Dame. Un examen tant soit peu attentif de ce qu'elle dit et écrit montre les différences irréductibles avec les signes et les paroles de Marie à La Salette. Mélanie, ses problèmes et ses fantasmes, sont devenus le centre de son discours : à travers ses prophéties, elle règle ses comptes avec ceux qui opposent quelque résistance à ses projets : elle exprime son refus de la société ou du milieu où elle a des problèmes. Elle se recrée un passé imaginaire où sont exorcisées les frustrations dont elle a été victime dans son enfance.

Dès 1854, Mgr Ginoulhiac écrit : « Les prédictions qu'on prête à Mélanie... n'ont pas de fondement, elles sont sans importance par rapport au Fait de La Salette... elles sont postérieures à ce Fait et n'ont aucune liaison avec lui ». Et l'évêque de remarquer : « La plus grande liberté a été laissée aux enfants de se démentir et ils n'ont pas varié leur langage sur la vérité du Fait de La Salette ». Dans cette optique, Mgr. Ginoulhiac proclamera, le 19 septembre 1855, sur la

Sainte Montagne : « *La mission des bergers est finie, celle de l'Eglise commence* ».

Malheureusement, Mélanie poursuivra ses divagations prophétiques, orchestrées plus tard par le talent fulgurant d'un Léon Bloy, créant un courant « *mélaniste* » qui se veut rattaché à la Salette, mais qui n'a d'autre base que les affirmations incontrôlables de Mélanie. On est à mille lieues des fondements historiques de l'Apparition. Quant au contenu, malgré son vernis religieux, il n'a pratiquement rien à voir avec les vérités de la foi de l'Eglise, rappelées par Marie à La Salette. On quitte le domaine de la foi pour celui, instable, contestable et stérile, des croyances. Ce genre de littérature éloigne de la foi au lieu de la favoriser. En 1854, un prêtre anglais emmène Mélanie en Angleterre. L'année suivante, elle entre au Carmel de Darlington, y fait profession temporaire en 1856 mais en repart en 1860. Autre tentative chez les Soeurs de la Compassion de Marseille : après un séjour dans leur maison de Céphalonie (Grèce) et un passage au Carmel de Marseille, elle revient à la Compassion pour peu de temps. Après quelques jours à Corps et à La Salette, elle s'établit en Italie, à Castellamare di Stabia, près de Naples. Elle y reste dix-sept ans, écrivant ses « *secrets* » et une règle pour une éventuelle fondation. Le Vatican prie l'évêque du lieu de lui interdire ce genre de publication, mais elle cherche obstinément d'autres appuis et imprimatur, jusqu'au maître du Sacré Palais, Mgr. Lepidi. Cela ne représente pas une approbation, même voilée. Et l'autorité à laquelle Mélanie se réfère n'est pas compétente.

Après un séjour dans le midi, à Cannes, nous retrouvons Mélanie à Chalon-sur-Saône où, toujours en quête de fondation, soutenue par le chanoine de Brandt d'Amiens, elle se trouve en procès, avec

Mgr. Perraud, évêque d'Autun. Le Saint Siège, saisi de l'affaire, donne raison à l'évêque. En 1892, elle retourne en Italie, près de Lecce, puis à Messine en Sicile, sur l'invitation du chanoine Annibale di Francia. Après quelques mois dans le Piémont, elle vient s'établir chez l'abbé Combe, curé de Diou, dans l'Allier, un prêtre passionné de prophéties politico-religieuses. Elle finit d'y rédiger une autobiographie pour le moins romancée, où elle se réinvente une enfance extraordinaire, mêlée de considérations pseudo-mystiques, reflets de ses propres fantasmes et des chimères de ses correspondants.

Les messages que délivre alors Mélanie et qu'elle veut rattacher à La Salette n'ont vraiment rien à voir avec son témoignage primitif sur l'Apparition. D'ailleurs quand on en revient avec elle au fait du 19 septembre 1846, elle retrouve la simplicité et la clarté de son premier récit, concordant avec celui de Maximin. Et ceci d'une manière constante. Ainsi, lors de son passage sur la Sainte Montagne les 18 et 19 septembre 1902.

Elle retourne en Italie méridionale, à Altamura près de Bari. Elle y meurt le 14 décembre 1904. Elle repose sous une stèle de marbre où un petit bas-relief montre la Vierge accueillant la bergère de La Salette au ciel. Une chose est certaine : au terme de toutes ses errances, il est un point sur lequel Mélanie n'a jamais varié : le témoignage qu'avec Maximin, elle a donné au soir du 19 septembre 1846, dans la cuisine de Jean-Baptiste Pra aux Abrandins. Et durant toute l'enquête menée par Mgr. Philibert de Bruillard, reprise et confirmée par celle de Mgr. Ginoulhiac. Dans une vie difficile, Mélanie est restée pauvre et pieuse, et fidèle à son premier témoignage.

Maximin Giraud est né à Corps, le 26 Août 1835. Sa mère Anne-Marie Templier est du pays. Son père Germain Giraud est venu d'un canton proche. Maximin n'a que dix-sept mois lorsque sa mère meurt, laissant aussi une fille de huit ans, Angélique. peu après, Monsieur Giraud se remarie. Maximin va pousser vaille que vaille : le charron est à l'atelier, ou au bistrot ; sa femme n'a pas d'attirance pour ce gamin vif, insouciant, qui ne traîne pas à la maison, préférant se balader dans les rues de Corps autour des diligences et des pataches, ou courir les chemins avec sa chèvre et son chien. Le gamin est volontiers espiègle, l'oeil vif sous une tignasse noire, et la langue bien pendue...

Pendant l'Apparition, tandis que la Belle Dame s'adresse à Mélanie, il fait tourner son chapeau sur le sommet de son bâton, ou, de l'autre bout, pousse des cailloux vers les pieds de la Belle Dame. « *Pas un ne l'a touchée !* » répondra-t-il sans gêne aux enquêteurs. Cordial dès qu'il se sent vraiment aimé. Malicieux quand on veut le récupérer.

Son adolescence a été difficile. Dans les trois années qui suivent celle de l'Apparition, il perd son demi-frère Jean-François, sa belle mère Marie Court et son père le charron Giraud. Il est mis sous la tutelle du frère de sa mère, l'oncle Templier, homme rude et intéressé. A l'école, ses progrès sont modestes. La soeur Sainte Thècle qui veille sur lui l'appelle « *le mouvement perpétuel* ». Ajoutez à cela les pressions exercées par les pèlerins et les curieux. Dans ces circonstances, quelques illuminés légitimistes, partisans d'un soi-disant fils de Louis XVI, veulent l'utiliser à des fins politiques. Maximin les mystifie avec des balivernes. Contre les conseils du curé de Corps et outrepassant l'interdiction de l'évêque de Grenoble, ils emmènent l'adolescent à Ars. Celui-ci n'aime pas leur compagnie mais apprécie l'occasion de voir du pays. Ils sont reçus par l'imprévisible abbé Raymond, qui, d'entrée, traite La Salette de supercherie et les voyants de menteurs. Durant la matinée du 25 septembre 1850, le curé D'Ars rencontre deux fois Maximin, dans la sacristie puis au confessionnal, mais sans confession. Qu'a pu raconter l'adolescent exaspéré? Le résultat est que durant des années le saint curé ne cessera de douter et de souffrir. Après le mandement du 19 septembre 1851, il renverra ses interlocuteurs au jugement de l'évêque responsable. Il mettra plusieurs années avant d'y acquiescer lui-même, et de retrouver la paix. Quant à Maximin, tout en affirmant qu'il ne s'est jamais démenti il aura bien du mal à justifier son comportement.

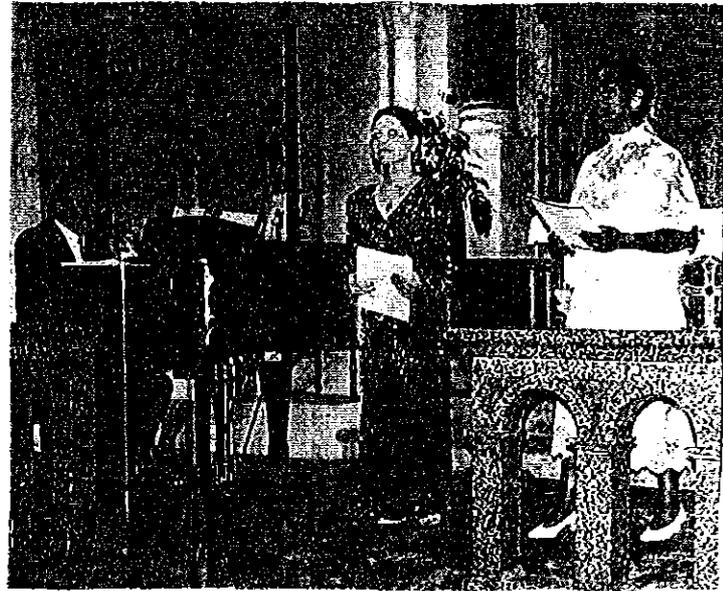
Il suffit d'énumérer les lieux où il est passé pour réaliser à quel point le jeune homme a été trimballé. Du petit séminaire de Grenoble (Le Rondeau) à la Grande Chartreuse, de la cure de Seyssin à Rome. De Dax et Aire-sur-Adour au Vésinet, puis au collège de Tonnerre, à Petit Jouy en Josas près de Versailles et à Paris. Séminariste, employé dans un hospice, étudiant en médecine, ratant son baccalauréat, il travaille dans une pharmacie, s'engage comme zouave pontifical, résilie son contrat au bout de six mois et retourne à Paris. Le journal « *La Vie Parisienne* » ayant attaqué La Salette et les deux voyants, Maximin porte plainte et obtient un rectificatif. En 1866, il publie un opuscule « *Ma profession de foi sur l'apparition de Notre Dame de La Salette* ». Durant cette période, M. et Mme Jourdain, un couple tout dévoué à son service, lui assure un semblant de stabilité et paie ses dettes au risque de se ruiner.

Maximin accepte alors d'être l'associé d'un marchand de liqueurs qui utilise sa notoriété pour augmenter ses ventes. L'imprévoyant Maximin n'y trouve pas son compte. En 1870, il est mobilisé au Fort Barrau à Grenoble. Enfin il rejoint Corps où viennent le retrouver les époux Jourdain. Tous trois vivent pauvrement, aidés par les Pères du Sanctuaire avec l'accord de l'évêché. En Novembre 1874, Maximin monte au pèlerinage de La Salette. Devant un auditoire particulièrement attentif et ému, il refait le récit de l'Apparition comme au premier jour. Ce sera la dernière fois. Le 2 février 1875, il se rend aussi pour la dernière fois à l'église paroissiale. Le soir du 1er mars, Maximin se confesse, reçoit la sainte communion et boit un peu d'eau de La Salette pour avaler l'hostie. Cinq minutes plus tard, il rend son âme à Dieu. Il n'a pas encore quarante ans. Sa dépouille repose au cimetière de Corps mais son coeur est dans la basilique de La Salette près de la console de l'orgue. C'était sa dernière volonté, pour marquer son attachement à l'Apparition : « *Je crois fermement, même au prix de mon sang, à la célèbre Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Sainte Montagne de La Salette, le 19 septembre 1846, Apparition que j'ai défendue par paroles, par écrits et par souffrances... Dans ces sentiments, je donne mon coeur à Notre Dame de la Salette* ».

Par le même testament, ce pauvre n'avait plus rien à léguer que sa fidélité à la foi de l'Eglise. Le gamin attachant et instable qu'il est toujours resté, a enfin trouvé, près de la Belle Dame, l'affection et la paix de Dieu.

LES SOIREEES RIGODON A PELLAFOL

Comme chaque année, les soirées du rigodon organisées à PELLAFOL par l'Association rigodon et traditions ont obtenu un vif succès, malgré la pluie, qui à surtout contrarié la dernière soirée du samedi 10 AOUT, et obligé le public à se réfugier dans l'église pour écouter les chants d'autrefois; Mais dès le début de la semaine vacanciers ou habitants de PELLAFFOL, de Corps et des environs, étaient venus s'initier aux différents rigodons, au chant de PELLAFFOL et garderont un bon souvenir de leur vacances animées.



CLOTURE DES NUITS MUSICALES

Le vendredi 09 AOUT 1996, Corinne NANETTE et Agnès BASTIAN, qui ont clôturé les concerts des Nuits musicales de Corps, ont su créer un véritable climat de recueillement dans l'église, dont l'acoustique répond religieusement à la demande. Et le public qui remplissait ce lieu était venu spécialement pour entendre ces airs admirables de musique sacrée, servis par des voix magnifiques, émouvantes, telle Corinne NANETTE dans le 9° chant du Stabat Mater : Eja Mater. Un grand moment aussi celui du duo avec Agnès BASTIAN "qui est homo" de Rossini " L'est incarnatus est " de Mozart nous a donné toute la dimension du talent d'AGNES BASTIAN;

Ces deux cantatrices, qui n'ont pas cherché la facilité pour les deux genres différents proposés dans leur programme lors de ce dernier concert, ont su faire apprécier au public des airs trop peu souvent entendus et d'une richesse vocale incontestable. Judicieusement accompagnées au piano par Serge Gandolfi, qui, quelque fois emporté par de fougueux crescendo, maîtrisait difficilement son émotion.

Moelleux vanille aux feuilles croustillantes

POUR 6 PERSONNES
PREPARATION : 1 h
+ 3 h au freezer
CUISSON : 5 min
PAR PORTION : 190 kcal
REDUCTION
CALORIQUE : 20 %

Moelleux vanille

- 100 g de cassis surgelés
- 25 cl de lait demi-écrémé
- 1 gousse de vanille
- 3 jaunes d'œufs
- 4 cuill. à soupe de CANDEREL
- 3 feuilles de gélatine
- 30 cl de crème allégée
- 6 biscuits à la cuiller fines feuilles
- 3 feuilles de brick
- 20 g de miel
- 20 g de beurre
- 2 cuill. à soupe de jus d'orange
- Coulis de framboises
- 250 g de framboises (ou fraises)
- 1/2 jus de citron
- 2 cuill. à soupe de CANDEREL
- fruits rouges pour décorer

METTES la gélatine à ramollir dans l'eau froide. **FAITES** bouillir le lait avec la vanille fendue. Retirez la vanille, versez peu à peu le lait dans le mélange jaunes d'œufs et CANDEREL. Remettez à cuire comme une crème anglaise à feu doux.

AJOUTEZ la gélatine égouttée dès que la crème est cuite. Laissez refroidir, puis incorporez délicatement la crème battue en chantilly.

REMPLISSEZ des petits bols de crème moelleuse jusqu'à mi-hauteur. Recouvrez de baies de cassis. Garnissez à ras avec le reste de crème. Finissez avec deux demi-biscuits à la cuiller. Mettez au freezer 3 heures.

MELANGEZ le miel, le beurre fondu et le jus d'orange. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez-en une feuille de brick. Posez dessus une deuxième feuille que vous badigeonnez à son tour. Procédez de même pour la troisième feuille. Passez-les au four pendant 3 min à 5 min, à 220 °C (th. 7). Elles deviennent alors très croustillantes.

PREPAREZ LE COULIS de framboises (ou fraises). Réduisez les fruits en purée. Passez à travers une passoire pour retirer les pépins. Mélangez au fouet avec le jus de citron pressé et CANDEREL.

DEMOULEZ les moelleux en trempant les bols dans l'eau chaude. Disposez-les dans des assiettes, nappez de coulis de framboises et piquez de morceaux de fines feuilles de brick. Décorez de fruits rouges.

Tarte ananas au citron vert

POUR 8 PERSONNES
PREPARATION : 45 min
CUISSON : 20 min
(tarte) + 5 min (crème)
PAR PORTION : 300 kcal
REDUCTION
CALORIQUE : 30 %

Pâte sucrée

- 100 g de beurre en pommade
- 30 g de poudre d'amandes
- 9 cuill. à soupe de CANDEREL
- 1 pincée de sel
- 1 œuf
- 170 g de farine
- Crème catalane
- 25 cl de lait demi-écrémé
- 1 citron vert
- 2 jaunes d'œufs
- 15 g de Maïzena
- 5 cuill. à soupe de CANDEREL + 2 cuill. pour le saupoudrage
- 3 cuill. à soupe de noix de coco en poudre
- 1 ananas
- quelques groselles

PREPAREZ LA PATE SUCREE Mélangez les ingrédients dans l'ordre, un à un. Ajoutez la farine. Formez une boule. Gardez la pâte au frais plusieurs heures, sous film plastique. Etalez ensuite la pâte, garnissez-en un moule à tarte beurré. Piquez la pâte à la fourchette, remettez au frais une heure. Disposez sur la pâte du papier sulfurisé un peu plus grand que le moule. Garnissez de haricots secs, ou mieux de noyaux de cerises ou d'abricots, lavés et ébouillantés, que vous réserverez à la cuisson des fonds de tarte. Faites cuire 15 min à 180 °C (th. 6). Retirez les haricots et le papier, terminez la cuisson. La pâte doit être bien blonde et de couleur uniforme.

PRELEVEZ le zeste de citron vert et hachez-le très finement.

FAITES BOUILLIR le lait avec le zeste.

BATEZ ensemble les jaunes d'œufs, CANDEREL et la Maïzena. Délayez peu à peu avec le lait bouillant, puis mettez le tout à cuire 3 min environ, sans faire bouillir, en lissant au fouet.

AJOUTEZ la noix de coco. Dès que la crème épaissit, versez-la dans le fond de tarte que vous avez fait cuire. Etalez la crème uniformément. Laissez refroidir.

GARNISSEZ la surface de la tarte de lamelles d'ananas frais tranché finement. Saupoudrez légèrement de CANDEREL. Décorez de zestes de citron vert et de perles de groselles.

Crème velours aux poires rôties

POUR 6 PERSONNES
PREPARATION : 30 min
CUISSON : 8 min
PAR PORTION : 190 kcal
REDUCTION
CALORIQUE : 30 %

Crème velours

- 300 g de fromage blanc battu à 0 % de MG
- 1/2 orange
- 1/2 citron
- 300 g de crème allégée
- 4 cuill. à soupe de CANDEREL
- Poires rôties
- 3 poires williams bien mûres
- 25 g de beurre
- 20 grains de raisin muscat
- 5 cl de jus de pomme
- 3 cuill. à soupe de CANDEREL
- 1/2 cuill. à café de gingembre en poudre

CREME VELOURS Lissez le fromage blanc, ajoutez les zestes d'agrumes hachés très fins, CANDEREL, la crème fouettée. Mélangez délicatement. Dressez dans des coupes ou des assiettes à soupe. Réservez au réfrigérateur.

POIRES ROTIES Faites fondre le beurre dans une poêle, ajoutez les poires épluchées et coupées en huit, les raisins et le jus de pomme. Laissez cuire 6 min à 8 min à feu doux en retournant les fruits à mi-cuisson. Retirez du feu. Saupoudrez de CANDEREL et de gingembre.

DISPOSEZ les fruits sur la crème velours. Décorez avec quelques zestes de citron coupés en lanières. Servez aussitôt.

MOTS CASÉS

G	E	L	A	T	I	N	E	P	R	I	S	E
A	V	A	L	E	R	P	U	R	S	E	P	
R	A	U	T	E	R	I	N	E	S	R	E	
A	L	E	N	E	A	C	E	A	S	I	E	
N	U	S	R	E	V	E	F	L	A	N	S	
T	E	S	T	B	E	R	C	E	A	U		
I	S	O	E	T	E	I	R	R	I	T	E	R
E	R	I	E	N	E	U	R	E	L	U		
T	E	N	T	E	R	E	T	E	U	L		
P	I	E	R	T	E	A	L	E	S	E	L	
U	N	U	M	I	E	L	L	E	E	L		
C	U	I	R	E	D	E	S	T	N	E		
E	S	S	E	U	L	E	E	I	R	I	S	
S	S	R	O	U	T	I	E	R	E			
R	U	S	E	R	E	S	S	E	R	R	E	

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : 1. Porcelaine - 2. Ruelles. Or - 3. Ove. Toiles - 4. Vê. Pô. Loue - 5. Irlande. Da - 6. Star. Tsu - 7. Ouisitiü - 8. Ir. Ergots - 9. Ré. Mettras - 10. Esses. Cèil.

Verticalement : I. Provisoire - II. Ouvertures. - III. Rée. Lal - IV. CL. Parsemé - V. Elton. Très - VI. Léo. Doigt - VII. Asile. Toto - VIII. Ló. Titre - IX. Nœuds. Sai - X. Erseaux. Si.

Tarte aux pommes et aux raisins

POUR 8 PERSONNES
PREPARATION : 30 min
CUISSON : 15 min
(raisins) + 15 min
(pâte) + 15 min (tarte)
PAR PORTION : 285 kcal
REDUCTION
CALORIQUE : 31 %

Pâte sucrée

- 100 g de beurre
- 30 g de poudre d'amandes
- 9 cuill. à soupe de CANDEREL
- 1 pincée de sel
- 1 œuf
- 170 g de farine
- Garniture
- 450 g de pommes épluchées, coupées en cubes (granny-smith ou reinettes...)
- 200 g de pommes
- 20 g de beurre allégé
- 3 cuill. à soupe de sirop d'orgeat
- 5 cuill. à soupe de CANDEREL
- 20 g de raisins secs blonds
- 2 cl à 3 cl d'eau

PREPAREZ LA PATE SUCREE Mélangez les ingrédients dans l'ordre, un à un. Ajoutez la farine. Formez une boule. Gardez la pâte au frais plusieurs heures, sous film plastique. Etalez ensuite la pâte, garnissez-en un moule à tarte beurré. Piquez la pâte à la fourchette, remettez au frais une heure. Disposez sur la pâte du papier sulfurisé un peu plus grand que le moule. Garnissez de haricots secs, ou mieux de noyaux de cerises ou d'abricots, lavés et ébouillantés, que vous réserverez à la cuisson des fonds de tarte. Faites cuire 15 min à 180 °C (th. 6). Retirez les haricots et le papier, terminez la cuisson. La pâte doit être bien blonde et de couleur uniforme.

FAITES CHAUFFER l'eau dans une casserole à feu très doux. Versez les raisins dans l'eau et laissez-les gonfler 12 min à 15 min. Egouttez-les sur du papier absorbant.

FAITES FONDRE le beurre dans une poêle. Ajoutez les pommes en cubes et faites cuire à feu vif en mélangeant de temps à autre. Quand elles sont cuites, sans être en compote, retirez du feu. Ajoutez les raisins, CANDEREL et le sirop d'orgeat. Remuez et laissez refroidir.

EPLUCHEZ les 200 g de pommes qui restent, retirez le cœur, coupez-les en allumettes.

REMPLISSEZ le fond de tarte de pommes poêlées et recouvrez de pommes allumettes.

REMETTEZ le tout au four 15 min. Laissez tiédir avant de déguster.

QUET EN BEAUMONT

INAUGURATION DE LA RENOVATION DES FOURS COMMUNAUX

Dès le matin très tôt, le samedi 10 août, tous les habitants du village étaient en effervescence et s'activaient autour des deux fours communaux, remis en état il y a deux ans et dont les façades viennent d'être entièrement renovées.

Les messieurs avaient la lourde charge de chauffer les fours, et les dames de leur côté mettaient la main à la pâte et préparaient " les pognes " d'autrefois : aux pommes de terre à la courgette, à la crème, aux pruneaux, à la pomme, aux abricots, chacune à sa façon mais toutes aussi délicieuses. Il en a fallu plus de cent, préparées par : Monique, Odile, Josette, Yvonne, Marie-Louise, Sylvette, Fernande et Raymonde, pour rassasier les quêtourins et leurs invités venus nombreux assister à cette inauguration. Tous ont apprécié ce repas champêtre et ont félicité Mme Sylvette RIGLET, Maire de QUET EN BEAUMONT et son conseil municipal pour cette rénovation et cette conviviale rencontre.

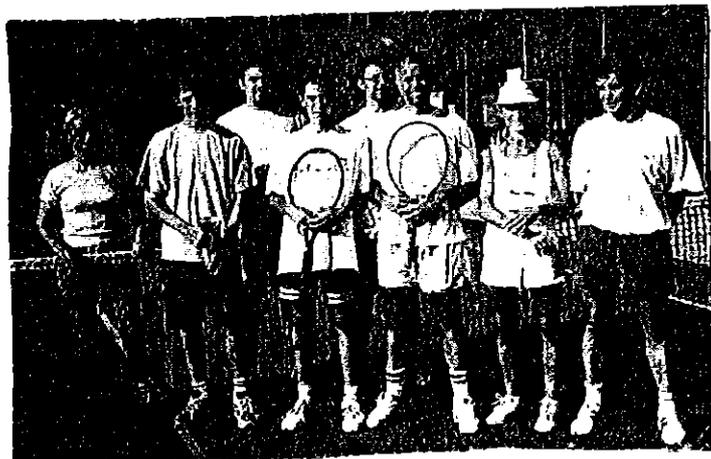
TOURNOI AMICAL AU TENNIS CLUB

Comme chaque année à la même époque le tournoi amical du tennis club de Corps a obtenu un grand succès. Un nombreux public a suivi les différents matchs, aussi bien sur le court central des aires que sur les courts, routes de La Salette.

Les quatre tournois : jeunes, dames, doubles et simples messieurs se sont déroulés dans une ambiance très sympathique et ont donné les résultats suivants :

Simple messieurs : Finale Romain DELOR bat Joël SOLINAS;
Tournoi dames : Finale Isabelle DELOR bat Murielle ASTIER
Tournoi jeunes : Finale Nicolas GRAS bat Gilles PERRAULT
Tournoi Doubles : A. GUEYDAN, F. GUEYDAN battent
M. DELOR, E. NAUBRON abandon pour blessure.

La remise des coupes et récompenses était faite par René BERNARD Président du tennis club de Corps et André DELOR trésorier, et était suivie de boissons fraîches et petits gateaux, en présence de Luc REYNIER, adjoint et de Franck GARAUD, conseiller municipal et tous les amis du tennis dans une ambiance très sportive.



VIF SUCCES DES JEUX INTERVILLAGES

Le dimanche 18 août les jeux intervillages du Beaumont se déroulaient aux Côtes de Corps. Ce fut un succès populaire et l'on vit s'affronter les équipes de Corps, La Salle en Beaumont, Sainte Luce, Saint Michel en Beaumont et les Côtes de Corps, dans les jeux préparés par l'association "Lou Peyragu" qui anima cette journée, grâce entre autres à Michel GIROUD véritable Guy LUX local.

Tout avait été fait pour que la journée se passe dans une bonne ambiance et une parfaite équité des jeux.

Les jeunes de moins de 14 ans ouvraient les festivités avec le mât de cocagne et la victoire de Jean FLAMBARD qui fut le seul à atteindre le sommet du mât. En suite jeunes et adultes se sont succédés aux différentes épreuves proposées telles que course en relais, tir a la corde,roulé sur balles de paille, lancer de l'oeuf,porté d'eau et l'épreuve finale de sciage au passe-partout où l'on vit la sportivité du Docteur CARDIN, Conseiller Général et Maire de Corps qui, en équipe avec Roger PAULIN, réussit à couper deux troncs avec un outil difficile à utiliser.

Le classement final s'établit comme suit : équipes jeunes : Les Côtes de Corps, Corps, La Salle, Quêt, Ste Luce, St Michel.

Equipes adultes : La Salle 1, Les Cotes de Corps, Quêt, Ste Luce,St-Michel, Corps, La Salle 2.

Les organisateurs souhaitaient une agréable journée de détente, le but à été atteint grâce à la préparation sans faille de l'équipe "Lou Peyragu" et la participation de la municipalité des Côtes de Corps. Les équipes étaient encouragées par les maires des communes participants.



Le tir à la corde.

GRAND SUCCES DE LA FETE DU LAC

Le jeudi 15 août, s'est déroulée la traditionnelle fête du lac, qui n'avait pas eu lieu depuis quelques années.

La jeune et dynamique équipe du Camping du Lac, a organisé toute la journée, différents jeux et épreuves sportives. Le matin, le concours de pétanque réunissait vingt quatre doublettes. Les parties se jouaient jusqu'au bord de l'eau et ont vu la victoire en finale de l'équipe CELCE - PASDRMADJIAN.

L'après-midi la traversée du lac à la nage a dû être annulée pour cause d'eau trop froide, mais la course en pédalo et le tournoi de volley ont rassemblé de nombreuses équipes devant une foule de supporters. La victoire fut pour des équipes du village de vacances LVT, dans les deux épreuves.

Encore bravo à l'équipe organisatrice pour cette journée particulièrement réussie.

Le soir la municipalité offrait un magnifique feu d'artifices tiré des deux berges du lac, devant plusieurs centaines de personnes.

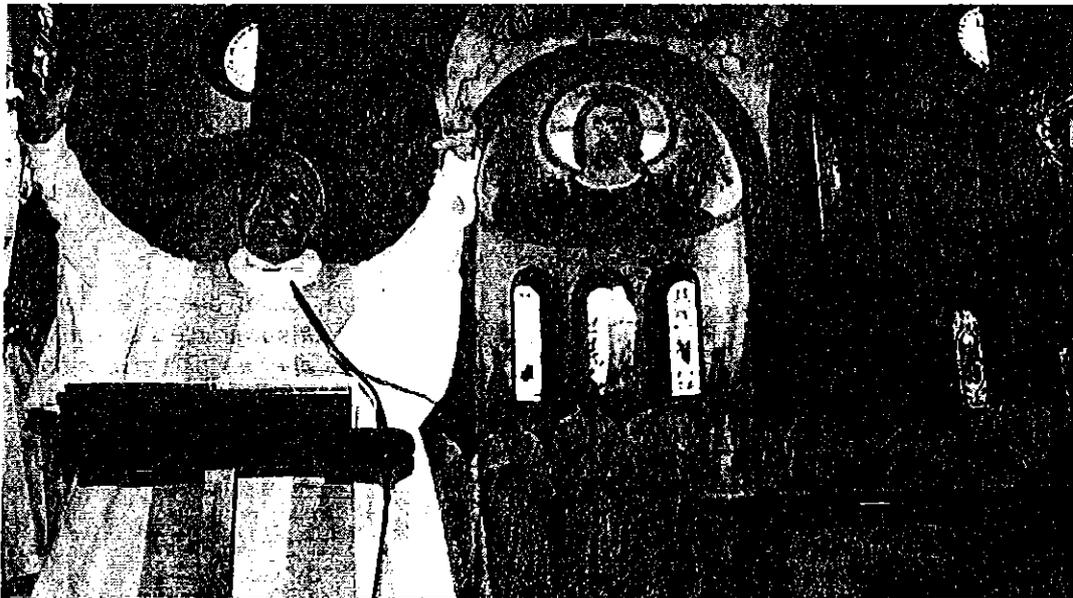
LE 150 EME ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION
DE NOTRE DAME DE LA SALETTE

Dès le mercredi 18 septembre, nombreux étaient les pèlerins venus se recueillir auprès de la vierge en pleurs. Certains arrivant des U.S.A., d'Allemagne, de Pologne et d'autres venant des environs, comme ils le font chaque année pour cet anniversaire. Le temps pluvieux a quelque peu contrarié les cérémonies qui n'ont pu être célébrées à l'extérieur, mais qui ont été suivies avec ferveur dans la basilique par les communautés de la Salette présentes dans 25 pays et par les pèlerins. Toutes les solennités de cette anniversaire ont été présidées par le Cardinal

Henri SCHWERY, légat du pape, Monseigneur DUFAUX, évêque de GRENOBLE, les pères du sanctuaire et les pères étrangers venus des quatre coins du monde.

Le jeudi 19, à 10 heures tous se retrouvaient dans la Basilique, mais celle-ci étant trop petite pour accueillir la nombreuse assistance, certains trouvaient refuge dans La Chapelle de La Rencontre, ou dans la galerie, sonorisées pour cette occasion. Le Cardinal Henri SCHWERY, présidait cette célébration solennelle entouré d'une centaine de prêtres concélébrant la messe du 150 eme anniversaire avec plus de 1000 pèlerins présents sur la Sainte Montagne, et suivant cette cérémonie avec émotion et recueillement.

Le Message de la vierge Marie laissé à Maximin et Mélanie :
" Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple " a fait son chemin et rassemblé depuis de nombreux fidèles.



Le cardinal Henri Schwery, envoyé spécial du pape.

LA SALETTE

CONCOURS DE BELOTE.

Le Samedi 19 octobre à 20 H 30, concours de belote salle de la mairie de la Salette-Fallavaux organisé par la municipalité : pour les anciens.

SOUVENIRS PHILATELIQUES

DE LA JOURNEE DU 19 SEPTEMBRE 1996

1er JOUR DE MISE EN SERVICE
de la Nouvelle FLAMME DE CORPS
ENVELOPPES 3 DESSINS -CORPS-OBIOU-SANCTUAIRE- l'unité : 15F
les 3 : 40F

150 ème ANNIVERSAIRE de L'APPARITION
CACHET BUREAU TEMPORAIRE COMMEMORATIF
sur ENVELOPPE SPECTALE 150ème ANNIVERSAIRE l'unité : 15F

sur ENCARTS NIEMPOTES
grammage 250gr Blanc Ivoire

ENCART "SPECIAL ANNIVERSAIRE" 21x14,5 l'unité : 35F

ENCART LUXE-DOUBLE PAGE PLIEE- 21x29,7 l'unité : 50F
avec ENVELOPPE SPECTALE 150e ANNIVERSAIRE : 60F

ENSEMBLES ENVELOPPES/ENCARTS :

1 SERIE ENV. 1er JOUR FLAMME CORPS 3 DESSINS 50F
+ 1 ENV. CACHET TEMPORAIRE 150 ème ANNIVERSAIRE

1 ENCART "SPECIAL ANNIVERSAIRE" 70F
+ 1 SERIE ENV. 1er JOUR FLAMME CORPS 3 DESSINS

1 ENCART "SPECIAL ANNIVERSAIRE" 80F
+ 1 ENCART DE LUXE-DOUBLE PAGE PLIEE-

1 ENCART "SPECIAL ANNIVERSAIRE " 45F
+ 1 ENV. CACHET TEMPORAIRE 150 ème ANNIVERSAIRE

1 SERIE ENV. 1er J. FLAMME CORPS } 120F
+ 1 ENV. CACHET 150ème ANNIVERSAIRE
+ 1 ENCART "SPECIAL ANNIVERSAIRE"
+ 1 ENCART LUXE-DOUBLE PAGE PLIEE-
+ 1 enveloppe 150e offerte -

→ COMMANDES DE DOCUMENTS PHILATELIQUES À ADRESSER:

CLUB PHILATELIQUE -Mairie-38970 CORPS-

ou M. CORBY -LE FAROT -38970 CORPS-

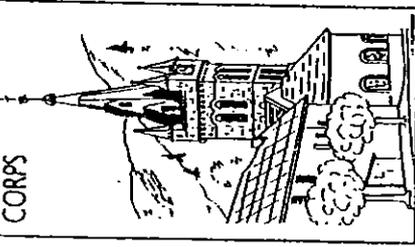
REGLEMENTS PAR CHEQUE à l'ordre de
"CLUB PHILATELIQUE DE CORPS"

A RENVoyer A M. CORBY-LE FAROT-38970 CORPS-FRANCE- MERCI

SOUTENEZ NOTRE VOLONTE ET NOS EFFORTS
POUR LA CREATION ET LA SORTIE UN JOUR PROCHAIN
D'UN TIMBRE CONCERNANT "LA SALETTE"

NOM	ADRESSE	PAYS	SIGNATURE
NAME	ADRESS	FROM	STGN

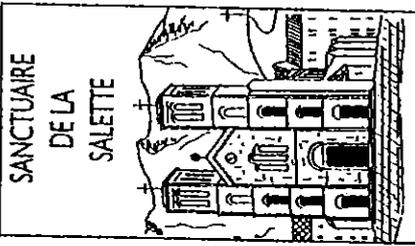
EN VENTE À LA POSTE DE CORPS



CLUB PHILATELIQUE DUVALMONTHERS



CLUB PHILATELIQUE DUVALMONTHERS

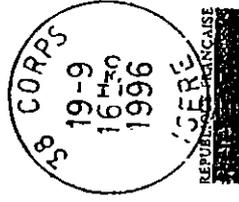


CLUB PHILATELIQUE DUVALMONTHERS



CORPS

19-9-96



FLAMME DE "LA POSTE"
BUREAU DE CORPS

TER JOUR
MISE EN SERVICE
LE 19 SEPT. 1996

ENVELOPPES TER JOUR
SUR 3 DESSINS
DE J. P. FLORENCE
COMPOSANT LA FLAMME

TIMBRES UTILISES:
CORPS: 5.0.3,00
OBIOU: MARIANE 3,00
SANCT.: N.D FOURVIERE

//DANS LA LIMITE DES://
//STOCKS DISPONIBLES//



1846 19 Septembre 1996

DOCUMENTS PHILATELIQUES

Realisés par le
CLUB PHILATELIQUE DE CORPS
ENCART NUMEROTE "ANNIVERSAIRE"
Formas
Timbres utilisés
69ème Congrès CLERMONT-FERRAND
Baptême CLOVIS

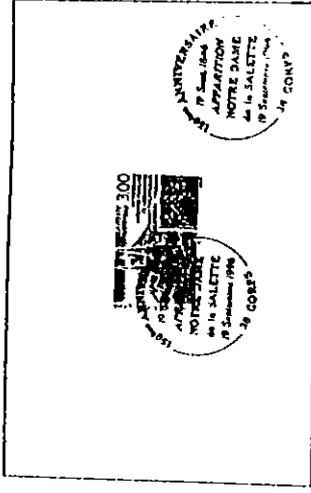
ENCART 150 ème de LUXE NUMEROTE
Formas
Timbres utilisés
Baptême CLOVIS
N. Dame de FOURVIERE

//DANS LA LIMITE /
//DES STOCKS DISPONIBLES//

Ci dessous Encart de LUXE
1ère page: Texte
Page intérieure pliée:
Timbre et cachet 150ème ANNIV.

A 150^e
Anniversaire
de
l'Apparition

Notre-Dame de La Salette

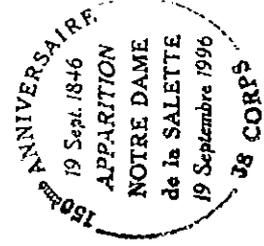


19 septembre
1846-1996

Thème sur le Club Philatélique de Corps

Notre-Dame
de La Salette

A 150^e
Anniversaire
de
l'Apparition



19 septembre

1846-1996

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

Nous avons appris avec joie la naissance de :

- ALEXIS** fils de Daniel LEGRANZI et Laurence MESQUIDA, arrière petit-fils de Jean et Isabelle MESQUIDA de St Julien- La Salette
- NICOLAS** fils de Claude et Sandrine RUSSO, petit-fils de Danielle et Jean-Louis BALMET (décédé), arrière petit-fils de Jean et Solange BALMET et de Elise et Edouard ROUX de St Bonnet
- HADRIEN** fils de Patrick et Mirabella GUILLOME, frère de Benjamin et Julien, petit-fils de Yvonne et Georges GUILLOME
- EMILIE** fille de Karine et Didier LESBROS, petite-fille de Yves et Jacqueline MOUTIN.
- JUSTINE** fille de Lionel et Corinne PONCON, soeur de Kevin, petite fille de Eliane et Guy PONCON, arrière petite fille de Mathilde et Léon MARY

Meilleurs voeux de bonheur et santé aux bébés et toutes nos félicitations aux parents, grand-parents, et arrière grand-parents.

MARIAGES

Le 17 Août a eu lieu aux Costes, le mariage de Nadine GUEYDAN, fille de Pierre et Josée GUEYDAN, petite fille de Mme et Mr Marcel NOUGUIER, avec Laurent BARTHELEMY, fils de Raymond et Yvonne BARTHELEMY née PONCET, et petit fils de Mme Berthe BARTHELEMY

Le 17 Août également avait lieu à Corps les mariages de :
François SMAL avec Annick THIEBAUD fille de Pierrette et Jean THIEBAUD
et celui de Marie-Pierre VO-Y-PHONG avec Laurent MARCELLIN

Le 5 Octobre Mirabella DIANESCU et Patrick GUILLOME fils de Georges et Yvonne GUILLOME s'unissaient devant Mr le Maire..

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheurs et nos sincères félicitations aux parents et grand-parents.

FIANCAILLES ET ANNIVERSAIRES

Le 25 Août à La Salette ont eu lieu les fiançailles de Karine ANDRIEUX, fille de Dany et Marc ANDRIEUX, petite-fille de Léon et Mathilde MARY avec Thierry BARNEOUD, fils de Yvette et Jean Laurent BARNEOUD.

Ce même jour Mr Léon MARY a soufflé ses 80 bougies et Marc et Dany ANDRIEUX ont fêté leurs 25 ans de mariage.

Félicitations à tous, avec nos meilleurs voeux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris les décès de :

Raymonde BOUCHET-MARQUIS Pensionnaire de la Maison de Retraite

Raoul CHARLES

à Vénissieux, père de Brigitte CHARLES et grand-père de Nans
père et beau-père de Véronique et Philippe DUMAS, grand-père de Tony, Jérémy et Cindy
père de Christophe CHARLES

Jacques HOSTACHY

époux de Mme Marie-Jeanne HOSTACHY, née ROSTAING, père et beau-père de Bruno et Marie-Laure HOSTACHY, grand-père de Sébastien, Florence et Clarisse.
beau-frère de Melle Antonia ROSTAING, de Mme Louise COMTE et de Mme Raymonde ROSTAING

Monseigneur Jean-Guy

évêque de IOSY (Madagascar) décédé à La Salette le samedi 21 Octobre.

Louis FORIEL-DESTEZET

père et beau-père de Christine et Pierre MONIER, grand-père de Marion, Nicolas et Tiphaine

Nous prenons part à la peine de leur famille à laquelle nous présentons nos sincères condoléances.

LA DOYENNE A FETE SES 96 ANS

Le samedi 24 août Mme Claire CHAIX née BRUNET, a fêté ses 96 ANS entourée de ses enfants et petits enfants, du Docteur CARDIN, maire de Corps et gisèle ROUX responsable du C.C.A.S. Après lui avoir offert une magnifique plante fleurie, ils lui ont souhaité un joyeux anniversaire et l'ont félicitée pour son entrain et sa bonne humeur. Tous lui ont donné rendez-vous pour l'année prochaine, en lui présentant leurs meilleurs voeux de bonheur et santé.



LE SUCRE

La semaine du goût

AVEC LE PARRAINAGE DU
CONSEIL NATIONAL
DES ARTS CULINAIRES

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE L'ISERE**

Valter
un plaisir pour
la semaine du goût
produit au Tessin

**Radio France
isere**
La Mure 92.7

IFM 92.2

présentation,
dégustations...

...vente de
produits.

Marché du goût fermier

Corps

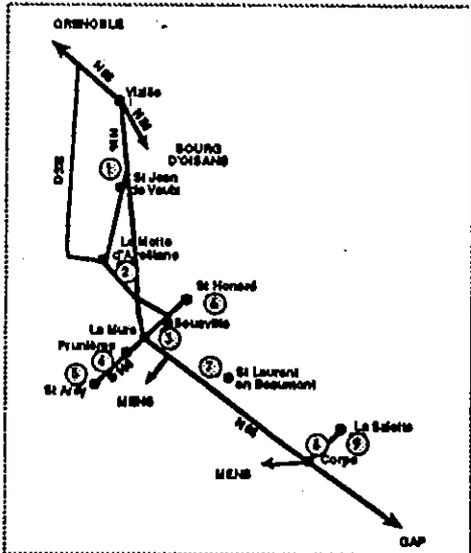
Jeudi 17 Octobre 1996

de 8 h 30 à 12 h

**PRODUITS
de la FERME**

Faites votre circuit du goût fermier - Dimanche 20 Octobre 1996 de 10 h à 18 h

Venez visiter nos fermes, déguster et acheter nos produits.
Pour nous trouver, suivez la signalétique routière



- Fromages de chèvre
Rosalbe Miloux
22, Les Rioux - 38350 Prunières
☎ 04 76 30 99 07
- Fromages de chèvre - Légumes - Miel
Hébergement et restauration
Laurence Jouffrey - Bernard Gluszyk
Pellenfrey - 38350 St Arey
☎ 04 76 81 26 27
- Fromages de chèvre
Irène Borel
Combaiberte - 38350 St Honoré
☎ 04 76 81 21 01
- Volailles - Oeufs - Canards gras
Aimé Calvat
Chalméane
38350 St Laurent en Beaumont
☎ 04 76 30 42 28
- Fromages de chèvre et de vache
Marie Zaquine - Arsène Dubois
Ferme des Chénels
38970 Corps - ☎ 04 76 30 06 43
- Fromages de chèvre
Alain Haret
38970 La Salette - ☎ 04 76 30 06 45

- Volailles - Atelier collectif d'abattage
Albanne et Jacques Odois
Ferme de la Rivière
38710 St Baudille et Pipet
☎ 04 76 34 64 55
- Charcuteries de porc - Terres de volailles
Brigitte et Jean-Luc Gros
38710 Prébols - ☎ 04 76 34 66 39
- Truffes
Bernard Garcia
La Serre - 38930 Monestier du Percy
☎ 04 76 34 43 41

- Valmontheys**
Fromages de chèvre - Table paysanne
Alain Glot
38220 St Jean de Vaur
☎ 04 76 73 16 03
- Eco-Musée de l'abeille**
Raymonde Pacini-Soleillet
Gare du Petit Train
38770 La Motte d'Aveillans
☎ 04 76 30 73 33
- Fromages de vache**
Patricia et Jean-Noël Luyat
Le Pivoi - 38350 Souville
☎ 04 76 81 06 56

- 1
- 2
- 3

- Trièves**
- Lapins - Volailles
Ginette et Christian Pascal
Serclapl - 38710 Mens
☎ 04 76 34 61 33

